

DN 2537

DSA

**LES DIMENSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.**

**UN PROFIL DE PAUVRETE
AU BURUNDI.**

- 1990 -

**GHISLAINE DELAINE.
VINCENT NGENDAKUMANA.**

Bujumbura, Septembre 1993.

SOMMAIRE.

| | PAGE |
|---|------|
| Introduction..... | 1 |
| Chapitre 1. Contexte général..... | 4 |
| Chapitre 2. Définir et mesurer la pauvreté..... | 6 |
| Chapitre 3. Sources de données..... | 10 |
| 3.1. Description de la méthodologie des enquêtes... | 10 |
| 3.2. Description et qualité des données d'enquêtes. | 13 |
| Chapitre 4. Indices de pauvreté..... | 20 |
| 4.1. La pauvreté en milieu rural..... | 20 |
| 4.2. La pauvreté à Bujumbura..... | 30 |
| Chapitre 5. Distribution et caractéristiques des pauvres.... | 34 |
| 5.1. Définition des groupes de pauvreté..... | 34 |
| 5.2. Caractéristiques des groupes de pauvreté..... | 34 |
| Chapitre 6. Sources de revenus..... | 38 |
| 6.1. Revenus et sources de revenus des ménages ruraux..... | 38 |
| 6.2. Sources de revenus à Bujumbura..... | 41 |
| Chapitre 7. Structure des dépenses et capacité des ménages..... | 42 |
| 7.1. Niveau et répartition des dépenses..... | 42 |
| 7.2. Structure des dépenses..... | 44 |
| Chapitre 8. Revue des politiques sociales en oeuvre et impact prévisible..... | 57 |
| Chapitre 9. Ciblage des actions à mener pour réduire la pauvreté au Burundi..... | 59 |
| 9.1. Indicateurs de ciblage..... | 59 |
| 9.2. Ciblage des actions à mener pour réduire la pauvreté..... | 62 |
| Conclusion..... | 67 |
| Annexe 1. Liste des tableaux..... | 68 |
| Annexe 2. Liste des cartes..... | 70 |
| Annexe 3. Bibliographie..... | 71 |

INTRODUCTION.

Les classifications internationales placent le Burundi parmi les pays les plus pauvres de la planète avec un PIB de 210 USD par tête. Le Rapport du PNUD sur le développement humain, estime que 85% de la population du Burundi est pauvre.

Pour certains toute l'Afrique sub-saharienne est pauvre, particulièrement le Burundi; et, ce serait une aberration que d'essayer d'y distinguer les pauvres. Les comparaisons internationales sur la pauvreté ne peuvent être que relatives. Pour effectuer ces comparaisons on est le plus souvent obligé de gommer ou de simplifier les particularités nationales et ce faisant de ne pas tenir compte suffisamment de la réalité des pays. L'une des conséquences étant qu'il n'est pas possible de comparer les pauvres d'un pays à un autre sur la base de critères différents. Ainsi, est-il fort possible qu'à un niveau de revenu égal, des ménages de composition et de situation sociale comparables se classent indifféremment parmi les pauvres ou les non pauvres, selon les besoins de base qu'ils arrivent à satisfaire dans leur contexte national.

La présente étude répond aux objectifs suivants:

- mesurer la pauvreté dans le contexte du Burundi et de pallier certaines lacunes des indicateurs actuels;
- appréhender la dimension régionale de la pauvreté;
- étudier les différents groupes socio-économiques à partir d'éléments d'informations sur leur situation et leur comportement afin de déterminer les plus vulnérables d'entre eux;
- rechercher les différents domaines d'intervention qui permettraient au Gouvernement de mettre en place une politique sensée de réduction de la pauvreté.

Qui sont les pauvres au Burundi? Qu'est ce que cela représente d'être pauvre au Burundi? Quel est le degré (l'intensité) ou la profondeur de la pauvreté au sein de la population? Quels sont les besoins de base qu'un Burundais doit satisfaire pour vivre décemment dans le cadre de sa famille, de la communauté locale et plus largement dans le cadre national? De quelles ressources dispose-t-il pour satisfaire ces besoins?

Afin de répondre à ces questions l'étude va estimer un seuil de pauvreté, basé sur les informations les plus adéquates. Ce seuil se définit comme le niveau de ressources en dessous duquel les ménages ne peuvent plus satisfaire leurs besoins essentiels: une nourriture suffisante, les soins de santé et de prévention des maladies, la scolarité de leurs enfants, le minimum de ressources monétaires pour mener une vie décente, pourvoir aux obligations ou participer activement à la vie communautaire.

A la différence des études précédentes qui ont tenté également d'établir un seuil de pauvreté pour le Burundi, cette étude se base sur des données nationales pour l'ensemble du monde rural, et sur la capitale, fournies par les enquêtes sur les budgets des ménages les plus récemment réalisées par l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU).

Dans son premier chapitre, il est dressé le contexte général de la situation récente socio-économique du Burundi. Dans le deuxième chapitre, il est ensuite explicité la façon dont on peut définir et mesurer la pauvreté. Cette question élucidée, le troisième chapitre présente les sources et la qualité des données utilisées pour l'élaboration des indices de pauvreté. Et, c'est justement ces derniers qui font l'objet du quatrième chapitre et qui permettent de définir et de décrire, dans le cinquième chapitre, les groupes de pauvreté que connaît le Burundi. Il est par après dégagé, dans les chapitres six et sept, les revenus des ménages et la structure de leurs dépenses. Enfin, avant de conclure, il est passé en revue des politiques sociales en oeuvre au Burundi et leur impact prévisible ainsi que le ciblage des actions à mener pour réduire la pauvreté au Burundi.

CHAPITRE 1. CONTEXTE GENERAL.

Le Burundi se caractérise comme l'un des plus petits territoires nationaux et l'une des plus fortes densités de population du continent africain. Sa population de 5.3 millions d'habitants croît à un rythme annuel de 3 %. L'exiguïté des terres et le manque de débouchés urbains jouent certainement un grand rôle dans le caractère limité de la migration rurale/urbaine, et ce, malgré la pression démographique sur les terres cultivables. Le Burundi est un pays où la population demeure à 94 % rurale.

En 1990, le PIB était estimé à 210 dollars US, et comptait parmi les plus bas du monde. Avec une aussi forte population rurale, il n'est pas étonnant que l'économie du pays repose essentiellement sur le secteur agricole, secteur qui représente à lui seul la moitié du PIB, l'essentiel des recettes d'exportation, où le café tient la première place avec 80 % des recettes, et de la main d'oeuvre du pays. Auto-suffisant sur le plan de l'alimentation, le pays ne connaît pas encore de problème grave de sécurité alimentaire. Cependant, la pression démographique laisse entrevoir une aggravation possible de la situation à venir. Le secteur industriel (dominé par l'agro-industrie) ne représente que 15 % du PIB et 5 % des exportations. Le secteur public contrôle, avec 30 % de la main-d'oeuvre formelle, un secteur secondaire faible et peu développé.

Suivant une période de prospérité relative vers la fin des années 70, le Burundi est entré dans une phase de "ralenti" économique. La croissance du PIB est passée de 5 % à moins de 1 %. La détérioration des termes de l'échange ainsi que les conditions climatiques peu favorables, au cours de la dernière décennie, ont eu des répercussions négatives sur la situation économique avec pour conséquence la décision du Gouvernement de mettre en place un programme de réforme économique mettant l'accent sur les mesures de stabilisation. Cette réforme est mise en oeuvre avec l'aide des bailleurs de fonds et de la Banque Mondiale. En 1988-1992, le deuxième Crédit d'ajustement sectoriel (SAC II) prévoit de continuer la réforme du programme d'investissement public, commencé avec le SAC de 1986, de libéraliser le marché du travail et de formuler un programme d'actions sociales pour les groupes à risque de la population. Ces réformes n'ont pas eu tous les résultats escomptés sur le plan économique ou sur le plan social. Aussi, dans le cadre de la politique générale pour 1990-1994, le Gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures qui permettraient entre autre de :

- renforcer le développement du secteur privé;
- améliorer les finances publiques et
- restructurer le secteur des entreprises publiques.

Ces nouvelles mesures seront mises en oeuvre dans le cadre du SAC III. Trois domaines seront concernés par la réforme:

- la réforme de la gestion des ressources publiques se concentrera sur la réduction du déficit fiscal en accélérant la restructuration des entreprises du secteur public et en réduisant les dépenses non liées au développement;
- le développement du secteur privé et la diversification des exportations seront "renforcées" grâce à une plus grande libéralisation des échanges extérieurs, le secteur agricole et les marchés de facteurs, la réforme des systèmes légal fiscaux et de la régulation;
- une composante pour le secteur social encouragera, facilitera et fera avancer un modèle plus approprié de la dépense publique grâce à l'entretien d'un système de protection sociale et de mesures pour améliorer l'accès aux services de soins de santé primaire et à l'éducation.

Un programme pour suivre l'impact du programme d'ajustement sur les conditions de vie de la population et pour suivre l'évolution de la situation sociale a été mis en place. Il aidera à identifier les groupes cibles; et, le présent profil sur la pauvreté en fait partie. L'objectif est de faciliter la formation d'opérations spécifiques pour assister les groupes les plus vulnérables. Le gouvernement s'est engagé dans un processus de démocratisation de la vie politique visant à établir une plus grande équité pour tous les groupes ethniques.

CHAPITRE 2. DEFINIR ET MESURER LA PAUVRETE.

Définir la pauvreté dans un pays où le phénomène semble si répandu est une oeuvre délicate. En général, la pauvreté se mesure par l'analyse du niveau de vie des populations. On définit les pauvres comme ceux dont la consommation se situe en dessous du seuil de pauvreté. Ce seuil de pauvreté peut être fixé comme un "panier" de biens de consommation et de services de base. Il est cependant difficile d'estimer correctement la consommation de certains de ces services. On estime donc que les conditions de vie minimales que devrait pouvoir assurer tout individu comprennent, par exemple, une alimentation de base suffisante, l'accès aux soins de santé, l'accès à une éducation de base, la possibilité de se loger décentement et de pouvoir boire de l'eau potable. L'intervention du secteur public dans la fourniture des soins de santé de base, de l'enseignement etc.. rend difficile la mesure réelle de la livraison et de l'utilisation de ce type de services. Il entre également dans la détermination de la pauvreté une part de facteurs subjectifs, absolument impossible à mesurer. Le moyen le plus connu pour contourner les difficultés inhérentes à ce genre d'estimation, est de travailler à partir de la distribution des dépenses des ménages. Cette information est générée par des enquêtes sur les budgets des ménages. Bien qu'il eut été préférable de travailler à partir des distributions des revenus, le peu de fiabilité que l'on peut généralement attribuer aux données sur les revenus fait qu'il est souvent préférable de travailler avec les dépenses. A l'exemple de plusieurs pays d'Afrique pour lesquels de telles études on été menées, et selon les recommandations de plusieurs spécialistes qui ont mis au point les méthodes suivies par la Banque Mondiale pour dresser les profils sur la pauvreté, on a utilisé pour définir les seuils de pauvreté au Burundi la distribution des dépenses des ménages. Ces seuils ont été fixés à 2/3 et 1/3 de la dépense totale annuelle moyenne per capita.

Le problème fondamental est d'exprimer le modèle complexe de consommation des différents biens et services par une formule pratique, généralement sous la forme d'un indicateur unique d'un niveau de vie. Pour la consommation, l'analyse économique incite à utiliser les prix pour convertir les quantités consommées typiquement en un chiffre unique de la dépense totale. C'est justement, comme nous le verrons plus loin, l'approche que nous avons adoptée pour l'élaboration des indicateurs de pauvreté au BURUNDI: la dépense totale a été valorisée aux prix de marché, actualisée base 100=1990 et ramenée à la moyenne par personne (dépense per capita).

Détermination des Indices de pauvreté

Bien que l'on soit parvenu à résoudre les problèmes que pose le choix d'une définition du niveau de vie et d'un seuil qui sépare les pauvres des non-pauvres, il reste encore à synthétiser l'information sur les niveaux de vie des pauvres. Ceci se fait d'habitude à l'aide d'un Indice de pauvreté, chiffre unique qui cherche à exprimer les renseignements contenus dans la distribution globale du niveau de vie des pauvres.

L'indice de pauvreté le plus simple et le plus connu est le "ratio de pauvreté" ou "incidence de la pauvreté" qui n'est autre que le rapport du nombre de pauvres par rapport au nombre total d'individus dont se compose la population. Ainsi, s'il y a n individus ayant des dépenses de Y_1, Y_2, \dots, Y_n , et que nous les classons par ordre croissant de sorte que la ligne de pauvreté sépare exactement q d'entre eux à l'extrémité basse, nous obtenons la situation suivante:

$$Y_1 \leq Y_2 \leq \dots \leq Y_q < Z < Y_{q+1} \leq \dots \leq Y_n \quad (1)$$

Il y a q individus pauvres, si bien que le ratio de pauvreté H , que nous dénommerons aussi P_0 pour des raisons qui apparaîtront clairement un peu plus loin, est tout simplement:

$$P_0 = H = q/n \quad (2)$$

Bien que H soit l'indice de pauvreté le plus communément employé, il a été néanmoins critiqué, notamment parce qu'il s'attache exclusivement au nombre des pauvres et non à l'étendue de la pauvreté. Ainsi, si la personne la plus pauvre devient encore plus pauvre, l'indice H n'en rendra pas compte puisque le nombre des pauvres n'aura pas varié. Une possibilité de remédier à cette difficulté consiste, en pratique, à élargir la mesure en faisant intervenir l'étendue moyenne de la pauvreté. Si l'on désigne par Y^p la dépense moyenne des pauvres, une mesure de l'étendue de la pauvreté est fournie par le "ratio d'écart de dépense":

$$I = \frac{Z - Y^p}{Z} \quad (3)$$

qui définit simplement l'écart proportionnel de l'individu pauvre moyen par rapport à la ligne de pauvreté. I est aussi appelé "ratio du déficit de revenu", le déficit de revenu en moyenne par rapport au seuil de pauvreté. Si l'on fait le produit de H et I , on prend en compte à la fois le nombre des pauvres et l'étendue de leur pauvreté. Nous appellerons cet indice P_1 :

$$P_1 = HI = \frac{q}{n} * \frac{Z - Y^p}{Z} \quad (4)$$

Il convient d'observer aussi que $nZP_1 = q(Z-Y^p)$ n'est autre chose que le montant total qui serait nécessaire pour éliminer la "pauvreté" si le ciblage était parfait. A ce titre, il indique un plancher des engagements financiers nécessaires pour "éliminer" la "pauvreté".

L'indice P_1 , certes déjà meilleur que P_0 , a pour caractéristique de n'être sensible qu'à la situation de l'individu pauvre "moyen"; il ne rend pas compte de celle des plus pauvres d'entre les pauvres. Foster, Greer et Thorbecke (1984) ont suggéré un élargissement qui englobe tout degré de préoccupation pour les plus pauvres à l'aide d'un paramètre x d'"aversion pour la pauvreté":

$$P_x = \frac{1}{n} \sum_1^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^x \quad (4)$$

En termes simples, cette mesure élève l'écart proportionnel (de la dépense totale annuelle moyenne de chaque pauvre) par rapport à la ligne de pauvreté à une puissance x dont la valeur exprime le degré de préoccupation causé par cet écart. Elle en fait ensuite la somme pour les pauvres et normalise par rapport à l'ensemble de la population. On notera que quand $x=0$, c'est-à-dire quand il n'y a aucune préoccupation au sujet de l'étendue de la pauvreté, P_x dans l'expression (5) tombe à P_0 dans l'expression (2), celle du ratio de pauvreté. C'est la raison pour laquelle H est appelé aussi P_0 . Si la préoccupation est uniforme au sujet de la profondeur de la pauvreté, c'est-à-dire si $x=1$, on peut montrer que P_x dans l'expression (5) tombe au niveau de P_1 dans l'expression (4). Si x est supérieur à 1, par exemple si $x=2$, la formule du (5) peut servir directement à construire un indice de pauvreté plus sensible à la situation des plus pauvres d'entre les pauvres.

Bref, nous nous sommes proposés de conduire l'analyse en utilisant la famille des P_x comme mesures de la pauvreté avec des valeurs alternatives de $x=0,1$ et 2 où:

- P_0 représente la prévalence ou l'incidence de la pauvreté telle que mesurée par le nombre ou la proportion de la population vivant en dessous du seuil ou de la ligne de pauvreté;
- P_1 représente l'intensité de la pauvreté;
- P_2 représente le degré d'inégalité entre les pauvres.

Non seulement cette famille de mesures P_x comporte des indices communément utilisables et est capable, par le choix de x , de représenter différents degrés de préoccupation à l'égard des pauvres, mais aussi elle a l'avantage d'être décomposable en sous-groupes. En effet, lors de la construction des profils de pauvreté pour un pays, il est important de décomposer des domaines d'intervention des pouvoirs publics en catégories afin d'examiner le profil de pauvreté se référant à ces aspects. Supposons que nous divisions la population en catégories mutuellement exclusives et exhaustives. Affectons à ces catégories des indices $j = 1, 2, \dots, m$, et appelons $P_{j,x}$ la mesure P_x calculée seulement pour le groupe j . Si la proportion de population nationale située dans le groupe j est k_j , ($k_1 + k_2 + \dots + k_j + \dots + k_m = 1$), la mesure P_x nationale est tout simplement une somme pondérée des mesures $P_{j,x}$ sectorielles:

$$P_x = \sum_1^m k_j P_{j,x}$$

Nous pouvons ainsi calculer simplement la "contribution" de chaque secteur à la pauvreté nationale:

$$CP_j = \frac{k_j P_{j,x}}{P_x}$$

Ces "contributions" nous donnent une bonne idée des lieux où se concentre la pauvreté dans le pays et elles peuvent servir de base à un dialogue sur les décisions à prendre.

CHAPITRE 3. SOURCES ET QUALITE DE DONNEES.

Au Burundi, il n'y a aucune source de données officielle spécialisée, aucune enquête nationale réalisée spécialement pour mesurer la pauvreté, analyser les caractéristiques des pauvres ou mesurer les inégalités de revenus/ressources. Les seules sources statistiques produisant des données de cette nature sont les Enquêtes Budget-Consommation (EBC) réalisées par l'ISTEEBU, et les recensements de la population réalisés par le Département de la population. Par manque de données plus appropriées, l'analyse actuelle repose sur les résultats d'Enquêtes Budget des ménages:

- l'Enquête Budget-Consommation (EBC) réalisée en milieu rural burundais de 1986-1990;
- l'Enquête sur les Dépenses de Consommation des Ménages urbains de Bujumbura (EDCM) réalisée en 1991;
- ainsi que sur le Recensement Général de la Population (RGP) de 1990.

Cependant plusieurs études partielles ont été menées dans les années 80 dans le but de dresser un profil de la pauvreté pour ce pays. Ces études, bien que cela n'enlève rien à leur valeur, se basaient sur la compilation de données disponibles, sur les résultats de petites enquêtes ménages non-représentatives à l'échelon national.

3.1. DESCRIPTION DE LA METHODOLOGIE DES ENQUETES.

3.1.1. L'EBC rurale de 1986-1990.

1° Echantillonnage.

L'échantillon est un échantillon stratifié dans lequel chaque province a été considérée comme une strate au sein de laquelle on a tiré des unités primaires, les collines, en veillant à ce que chaque commune soit représentée. Au total, 376 collines sur 2469 ont été retenues. Dans chaque colline-échantillon on a tiré 8 ménages avec des probabilités égales. Au total 3008 ménages sur 982594 ont été sélectionnés.

Certes, l'échantillon obtenu n'était pas représentatif au niveau des communes, mais le taux de sondage au niveau des provinces est satisfaisant.

2° Questionnaires et organisation de la collecte.

- Trois questionnaires ont été utilisés à l'EBC:
- un questionnaire dit "instantané" dans lequel étaient répertoriées les informations démographiques, les activités et le niveau scolaire, les caractéristiques de la case d'habitation et l'inventaire des principaux équipements, les mesures anthropométriques des enfants;
 - un questionnaire "récapitulatif" qui contenait les informations sur les revenus agricoles, les autres revenus et les dépenses;
 - et un questionnaire "quotidien" pour relever les dépenses journalières pour l'alimentation.

Les questionnaires "instantané" et "rétrospectif" étaient remplis au cours d'un seul passage à chaque saison culturale (le pays ayant 3 saisons culturelles: AGATASI, IMPESHI et ICI). Tandis que le questionnaire "quotidien" était rempli durant 4 à 5 jours successifs lors de chaque passage saisonnier.

A noter que l'enquête s'est déroulée en phases successives sur la période 1986-1990 (chaque phase correspondant à une année culturale) à raison de 4 provinces par phase (le pays compte 15 provinces). D'où la nécessité de ramener tous les résultats des provinces à une même base 1990. Pour ce faire, on a appliqué à chaque valeur monétaire un taux moyen d'érosion monétaire de 6,8% par an. A la fin de l'enquête, seuls 2517 ménages avaient effectivement été enquêtés au cours des 3 passages.

3° Traitement des données de l'EBC.

Pour les besoins de la présente étude, nous n'avons retenu que les informations de ces 2517 ménages. A noter que l'élimination des ménages non enquêtés durant tous les 3 passages n'affecte pas tellement la qualité des données, du fait que la majorité des chefs de ces ménages ont l'agriculture comme activité principale ou secondaire et étant donné que ce type de ménages est très bien représenté parmi les 2517 ménages retenus. On n'a pas non plus remarqué de caractéristiques particulières à ces ménages qui les feraient classer dans une catégorie plus que dans l'autre a priori et provoquerait certains biais de représentation.

Toutes les informations ont été exploitées et structurées d'abord thème par thème et province par province pour être ensuite fusionnées dans un seul fichier. A noter seulement que les mesures anthropométriques n'ont pas été apurées, certaines informations ayant été jugées trop entachées d'erreurs.

En ce qui concerne les données socio-démographiques, on n'a retenu que celles du premier passage alors que pour les revenus et les dépenses on a retenu les valeurs estimées selon les prix du marché, agrégées par année et actualisées base 100=1990.

Pour la constitution des fichiers (la saisie et l'organisation des fichiers), on a utilisé le gestionnaire de données DBASE IV. Les fichiers ont été apurés. Les résultats ont été produits avec les logiciels QUATTRO PRO et SPSS PC.

3.1.2. L'EDCM de Bujumbura-ville (en 1991).

Cette enquête qui a couvert toute la ville de Bujumbura mais ne concerne que les caractéristiques socio-démographiques et les dépenses des ménages.

1° Echantillonnage.

Après stratification de la zone d'enquête selon les quartiers, 1200 ménages sur 48421 ont été tirés proportionnellement au poids (nombre de ménages) de chaque strate.

2° Questionnaires et organisation de la collecte.

L'enquête dans la ville de Bujumbura a utilisé un questionnaire pour recueillir les informations sur les caractéristiques des ménages, un questionnaire "rétrospectif" pour les dépenses mensuelles, un questionnaire "quotidien" pour les dépenses journalières.

Chaque ménage-échantillon a été visité en 6 passages, à raison de 6 jours par passage pour le questionnaire quotidien et d'un jour par passage pour le questionnaire rétrospectif. Cependant, les informations sur les caractéristiques des ménages étaient relevées au début et à la fin de l'enquête.

A la fin de l'enquête 1004 ménages ont été effectivement visités à tous les passages.

3° Traitement des données de l'EDCM.

Ce sont les informations de ces 1004 ménages qui ont été exploitées, dans cette étude, après avoir été ramenées (pondérées) au niveau annuel.

Toutes les informations ont été saisies et apurées à l'aide du gestionnaire de données DBASE IV. La production des résultats s'est effectué avec les logiciels QUATTRO PRO et SPSS PC.

3.2. DESCRIPTION ET QUALITE DES DONNEES DES 2 ENQUETES.

Tableau 1: Répartition des ménages des échantillons selon la résidence

| Bujumbura-ville | Nb.ménages | Province-rurale | Nb.ménage |
|--------------------------|------------|-----------------|-----------|
| Buize-Jabe | 123 | Bubanza | 158 |
| Buyenzi | 147 | Bujumbura | 205 |
| Nyakabiga-Ngagara 1-5 | 29 | Bururi | 188 |
| Kamenge-Gasenyi | 186 | Cankuso | 62 |
| Cibitoke-Mutakura | 96 | Cibitoke | 206 |
| Kinama | 121 | Gitega | 246 |
| Musaga | 141 | Karuzi | 198 |
| Ngagara 6-7-Qt asiatique | 98 | Kayanza | 220 |
| Quartiers ht-standing* | 63 | Kirundo | 75 |
| ENSEMBLE | 1004 | Makanba | 157 |
| | | Muramvya | 249 |
| | | Muyinga | 80 |
| | | Ngozi | 220 |
| | | Rutana | 159 |
| | | Ruyigi | 94 |
| | | ENSEMBLE | 2517 |

(*): Rohero 1-2, Mutanga, Kinindo, Kabondo, Kinanira

Dans l'ensemble, l'analyse qui suit, va donc porter sur 1004 ménages urbains et 2517 ménages ruraux, pour un total de 3521 ménages. Toutefois, du fait de la différence d'échantillonnage entre les deux groupes, il ne sera pas possible de rassembler ces ménages en un seul ensemble. L'analyse se fera toujours dans le sens Bujumbura-ville en opposition à provinces rurales.

Les instructions initiales de tirage de l'échantillon de l'EBC n'étant plus disponibles, afin d'estimer les montants publics qui seraient nécessaires pour éradiquer ou diminuer la pauvreté à l'échelle nationale, on a été forcé d'estimer des fractions de sondage au niveau de chaque province, afin de pondérer les résultats pour l'ensemble rural du pays. La pondération s'est faite sur la base des résultats du RGP 1990.

Les résultats de l'EDCM sont, quant à eux, pondérés sur la base des fractions de sondage de l'échantillonnage. Toutefois, à l'exception des données sur les dépenses, il sera plus souvent fait référence à l'échantillon enquêté.

Caractéristiques des ménages des échantillons

Tableau 2 : Caractéristiques des ménages enquêtés

| | BUJUMBURA | BURUNDI RURAL |
|-----------------------------------|-----------|---------------|
| Population active/ménage | 2.44 | 2.99 |
| Taux d'activité 10 ans et plus | 49.10 | - |
| Actifs avec activité IIère/ménage | - | 0.43 |
| Taux de chômage (%) | 50.90 | - |
| Tx d'alphabétisation | 81.12 | 58.53 |

1° Milieu rural.

Les ménages de l'échantillon rural ont une taille moyenne de 5.7. On compte 20.3% des ménages ayant 1 à 3 membres, 27.5% ayant 4 à 5 membres, 29.2% ayant 6 à 7 membres et 23% de 8 membres et plus. Un peu moins du quart donc de l'échantillon des ménages nombreux comptant 8 et plus de membres.

11.7% des ménages ont une femme à leur tête. Dans l'ensemble, comme on peut le voir dans le tableau 3 plus de la moitié des chefs de ménage (homme et femme) ont 40 ans et plus.

Le RGP estime la taille moyenne des ménages pour l'ensemble du pays à 4.6 personnes. Au RGP, 25 % des ménages avaient une femme comme chef. La proportion des ménages avec une femme chef de ménage est nettement inférieure dans l'échantillon rural, mais pourrait venir d'une simple différence de définition entre les deux sources.

 Tableau 3: Répartition des chefs des ménages ruraux selon l'âge et le sexe

| âge | homme | Femme | Ensemble |
|-----------------|-------|-------|----------|
| moins de 19 ans | 2.8 | 17.3 | 4.5 |
| 20 - 29 | 13.4 | 5.1 | 12.4 |
| 30 - 38 | 28.9 | 10.5 | 26.8 |
| 40 - 49 | 20.2 | 18.6 | 20.0 |
| 50 et plus | 34.6 | 48.5 | 36.2 |
| ensemble | 100 | 100 | 100 |
| Effectif | 2222 | 295 | 2517 |

Parmi les femmes chef de ménage, 62 % sont des veuves, 13 % sont dans une union monogame, 1.4 % sont en union polygame, 4 % sont séparée/divorcées et 20 % sont célibataires. Il semble donc que le fait d'avoir une femme chef de ménage est davantage dû au veuvage et au célibat. Les figures sont différentes pour les hommes chef de ménage qui sont à 88 % mariés monogames, 7 % mariés polygames, avec seulement 2 % veufs ou séparés et 3 % seulement célibataires.

Une femme chef de ménage sur deux est illétrée (54 %) contre 36 % des chefs de ménage en général et 34 % des hommes. 24 % des chefs de ménage ont suivi le Yagamukama (homme: 24 %, femme: 28 %), 34 % sont allés jusqu'au Primaire (38 % des hommes et seulement 8 % des femmes) et enfin 3 % seulement ont atteint le Secondaire (3 % des hommes et 2 % des femmes).

 Tableau 4: Répartition des ménages ruraux selon le nombre d'actifs ayant une activité principale

| nombre d'actifs | homme | femme | ensemble |
|-----------------|-------|-------|----------|
| 0 | 0.3 | 1.0 | .4 |
| 1 | 1.7 | 19.7 | 3.8 |
| 2 | 45.9 | 31.9 | 44.3 |
| 3 | 21.3 | 19.0 | 21.0 |
| 4 et+ | 30.9 | 28.5 | 30.6 |
| total | 100 | 100 | 100 |
| effectifs | 2222 | 295 | 2517 |

La majorité des chefs de ménage exerce une activité principale (99.6 %). Les ménages comptent également d'autres actifs exerçant une activité principale car seulement 4 % des ménages ne comptent qu'un seul actif. Dans les ménages dont les femmes sont chefs, il est cependant plus fréquent de n'avoir qu'un seul actif (femme: 20 %, homme: 2 %); ceci est sans doute en relation avec la constatation précédente, qu'une forte majorité des femmes chefs de ménage étaient veuve ou séparée. 44 % des ménages comptent 2 actifs exerçant une activité principale (homme: 46 %, femme: 32 %).

 Tableau 5: Répartition des ménages ruraux selon le nombre d'actifs ayant une activité secondaire

| nombre d'actifs | homme | femme | Ensemble |
|-----------------|-------|-------|----------|
| 0 | 62.4 | 77.6 | 64.2 |
| 1 | 32.3 | 18.0 | 30.6 |
| 2 | 4.1 | 3.4 | 4.0 |
| 3 et+ | 1.3 | 1.0 | 1.3 |
| total | 100 | 100 | 100 |
| effectifs | 2222 | 295 | 2517 |

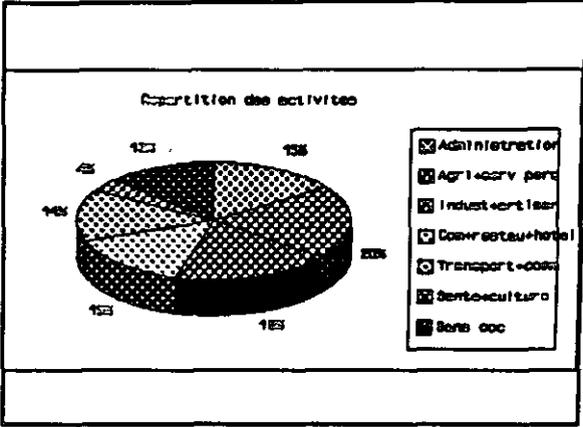
La fréquence des actifs exerçant une activité secondaire est plus grande chez les hommes chefs de ménage. En général on constate qu'il y a moins d'actifs secondaires que d'actifs principaux dans les ménages.

 Tableau 6: Répartition des ménages ruraux selon l'occupation du chef de ménage

| occupation | homme | femme | ensemble |
|-------------------------|-------|-------|----------|
| Ag. vivrier | 11.1 | 18.0 | 14.9 |
| Ag. vivrier-élevage | 14.9 | 14.2 | 14.8 |
| Ag. rente-vivrier | 23.3 | 23.7 | 23.2 |
| Ag. rent-viv-elev-pêche | 35.9 | 30.2 | 34.2 |
| commerçant | 1.8 | 0.0 | 1.8 |
| salarié du privé | 4.3 | 1.0 | 4.0 |
| fonctionnaire | 2.4 | 1.0 | 2.3 |
| vendeur | 0.5 | 0.0 | 0.5 |
| artisan | 2.7 | 0.0 | 2.4 |
| sans occupation | 3.1 | 11.9 | 1.9 |
| total | 100 | 100 | 100 |
| effectifs | 2222 | 295 | 2517 |

87 % des chefs de ménage exercent leur occupation principale dans l'agriculture (homme: 85 %, femme: 86 %). Afin d'obtenir une classification plus fine de ces agriculteurs, on les a repartis selon le type de produits agricoles qu'ils ont vendus pendant la période enquêtée.

D'après le tableau 6, on voit que 13 % des chefs de ménage qui exercent une activité non-agricole travaillent essentiellement dans le privé, l'artisanat et l'administration. On peut aussi constater que les femmes chefs de ménage sans occupation sont plus nombreuses que les hommes (12 % contre 3 %). On remarque aussi que la majeure partie des agriculteurs travaillent dans les cultures de rentes associées aux cultures vivrières (23 %), ou associées aux cultures vivrières, l'élevage et parfois la pêche (34 %). Ceci reflète bien ce que l'on sait du Burundi ou la politique agricole favorise les cultures de rentes en demandant aux cultivateurs que toute surface cultivée soit en partie consacrée aux cultures de rentes du café, du thé ou du coton, ceci dans le but de remporter des devises grâce à l'exportation. Cependant une proportion relativement importante des ménages, 29 % pratiquent essentiellement des cultures vivrières associées ou non à un peu d'élevage. Cette proportion est plus forte chez les femmes (32 %) que chez les hommes (26 %). Malheureusement l'enquête telle qu'elle a été conçue ne permet pas de vérifier si ces agriculteurs travaillent sur de plus petites superficies que ceux qui pratiquent les cultures de rente.



Aucun ménage de cultivateur n'a déclaré n'avoir rien vendu. Ce qui reviendrait à constater qu'aucun des ménages interrogés ne vit en état d'auto-subsistance (consommation de la production totale du ménage par le ménage).

4 % des chefs de ménage de l'échantillon ont déclaré n'avoir pas d'occupation, cependant ces ménages comptent d'autres actifs que le chef de ménage, ce qui s'explique par la présence dans le ménage d'un "patriarce" détenteur de l'autorité familiale, actuellement inactif, alors que d'autres membres plus jeunes pourvoient au besoins du ménage.

2° Bujumbura-ville

Les ménages de Bujumbura d'après l'échantillon tirés sont plus grands, 6.6 personnes en moyenne par ménage, que ceux du milieu rural. Le RGP 1990 donne une taille moyenne de 4.6 personnes pour la mairie de Bujumbura, cette différence entre les deux sources est certainement due à une définition différente du ménage, avec une définition plus en relation avec les liens économiques entre membres du ménage pour les enquêtes Budget des ménages. Un ménage sur trois à Bujumbura compte 8 membres et plus.

Tableau 7 : Répartition des ménages de Bujumbura selon la taille du ménage

| Taille | % ménage | Effectifs |
|-----------|----------|-----------|
| 1-3 | 19.6 | 197 |
| 4-5 | 22.8 | 229 |
| 6-7 | 22.4 | 225 |
| 8 et plus | 35.2 | 353 |
| Ensemble | 100 | 1004 |

23 % des ménages ont une femme chef de ménage. Le fait que 48 % de ces femmes sont âgées de 50 ans et plus met l'accent sur le fait que ces femmes sont aussi essentiellement des veuves.

 Tableau 8 : Répartition des ménages de Bujumbura selon l'âge et le sexe du chef de ménage

| Age | homme | femme | effectifs |
|-------------|-------|-------|-----------|
| Moins de 19 | 0.1 | 0.0 | 1 |
| 20 - 29 | 11.9 | 8.7 | 112 |
| 30 - 39 | 34.6 | 17.8 | 309 |
| 40 - 49 | 24.7 | 25.7 | 250 |
| 50 et plus | 28.7 | 47.8 | 332 |
| ensemble | 77.1 | 22.9 | 1004 |

Un faible pourcentage de ménage, 5 %, ne compte aucun actifs. Et, la proportion de ménages dont le chef est inactif est plus élevée dans les ménages où le chef est une femme (9 %). On remarque également que la plupart des ménages dont le chef est une femme ne compte qu'un seul actif, 34 %. Toutefois, la proportion de ménage de cette catégorie ayant plusieurs actifs est élevée.

 Tableau 9 : Répartition des ménages de Bujumbura selon le nombre d'actifs ayant une activité principale et selon le sexe du chef de ménage

| nombre d'actifs | homme | femme | ensemble |
|-----------------|-------|-------|----------|
| 0 | 3.2 | 9.1 | 4.6 |
| 1 | 19.3 | 33.5 | 22.5 |
| 2 | 37.2 | 26.5 | 34.8 |
| 3 | 19.9 | 17.0 | 19.2 |
| 4 et + | 20.4 | 13.9 | 18.9 |
| total | 100 | 100 | 100 |
| effectifs | 774 | 230 | 1004 |

Les ménages de Bujumbura semblent avoir très peu d'actifs secondaires (9 % des ménages). C'est un fait surprenant, lorsque l'on sait que le milieu urbain favorise les activités du secteur informel, et que certains salariés du secteur public arrondissent les fins de mois en pratiquant des activités secondaires rémunératrices.

CHAPITRE 4. INDICES DE PAUVRETE EN 1990.

4.1. LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL

Dans les différents tableaux qui suivent sont présentés les indices Px tels que décrits précédemment selon différentes classifications (provinciale, régionale, par sexe, taille de ménage et activité du chef de ménage etc..).

Si l'on considère le premier des seuils de pauvreté, fixé à 19589 Fbu (2/3 de la dépense totale annuelle moyenne par personne) pour le milieu rural burundais, on observe que le ratio de pauvreté (l'indice Po) est égal à 0,3818. En d'autres termes 38,18 % (plus d'un tiers) des ménages ruraux avaient, en 1990, une consommation (dépense totale) inférieure aux 2/3 de la moyenne générale.

L'étendue de la pauvreté, mesurée par l'indice P1 est égale à 0,1106. On a vu que cette valeur peut être interprétée comme une indication du déficit de la consommation, puisque calculée à partir de la dépense des ménages. Globalement, cela signifie que si un ciblage parfait était possible, il faudrait disposer, pour "combler" cette insuffisance et éliminer la pauvreté, d'une somme de 2993 Fbu par personne et par an, soit 10,19 % de la moyenne de la dépense totale annuelle moyenne par personne. Et, pour l'ensemble des ménages ruraux du Burundi en 1990, l'écart de pauvreté total s'établirait à 14414 millions de Fbu par an.

Il est important d'étudier la répartition de la pauvreté entre les milieux urbain et rural, entre les provinces et les zones agro-écologiques, afin d'introduire la dimension régionale de la pauvreté. Le choix de cette répartition doit être guidé par la détermination des niveaux auxquels les politiques de développement s'appliquent actuellement ou pourront s'appliquer dans le futur, et permettre aussi le ciblage de programmes d'action sociale. On a tenu à introduire les zones agro-écologiques, car du fait qu'elles représentent des entités économiques, elles peuvent également servir de champ à des actions de développement. On voit que, quel que soit celui des 3 indices utilisés, les provinces de Karuzi et Rutana apparaissent comme étant les plus pauvres, avec respectivement 63 % et 55 % de la population située en dessous du seuil de pauvreté, contre 38 % pour l'ensemble du milieu rural. Les provinces pour lesquelles le ratio de pauvreté est le plus bas étant: Cibitoke avec 24 %, Bubanza, Kirundo, Muramvya et Bujumbura entre 26 et 28 %. Ces dernières sont essentiellement des provinces situées, en

grande partie, dans les zones de la plaine occidentale de l'Imbo et la zone de transition, zones agro-écologiques qui apparaissent également comme les moins pauvres, et ce, pour les trois indices. Tandis que les plateaux centraux et les dépressions reflètent une incidence de pauvreté beaucoup plus prononcée.

Notons que dans les plateaux centraux la contribution à la pauvreté nationale augmente à mesure que x passe de 0 à 1, puis à 2. En d'autres termes, non seulement l'incidence de la pauvreté est plus grande dans cette région mais elle y est également plus grave.

Tableau 10: Indicateurs de pauvreté en milieu rural par province (ligne à 2/3 de la dépense annuelle moyenne par personne -19 589 FBU-).

| PROVINCES | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 1. BUBANZA | 6.28 | 0.2595 | 13638 | 0.0788 | 0.0296 | 4.27 | 4.48 | 4.15 |
| 2. BUJUMBURA | 8.14 | 0.2780 | 15052 | 0.0644 | 0.0204 | 5.93 | 4.74 | 3.72 |
| 3. BURURI | 7.47 | 0.3989 | 14129 | 0.1112 | 0.0435 | 7.80 | 7.51 | 7.26 |
| 4. CANKUZO | 2.46 | 0.3387 | 12793 | 0.1175 | 0.0540 | 2.19 | 2.62 | 2.97 |
| 5. CIBITOKÉ | 8.18 | 0.2379 | 14179 | 0.0657 | 0.0260 | 5.10 | 4.86 | 4.75 |
| 6. GITEGA | 9.77 | 0.3577 | 13488 | 0.1114 | 0.0447 | 9.16 | 9.85 | 9.77 |
| 7. KARUZI | 7.87 | 0.6313 | 13974 | 0.1810 | 0.0716 | 13.01 | 12.87 | 12.60 |
| 8. KAYANZA | 8.74 | 0.4273 | 14103 | 0.1197 | 0.0463 | 9.78 | 9.46 | 9.05 |
| 9. KIRUNDO | 2.98 | 0.2667 | 14197 | 0.0734 | 0.0316 | 2.08 | 1.98 | 2.11 |
| 10. MAKAMBA | 6.24 | 0.4459 | 13900 | 0.1295 | 0.0510 | 7.28 | 7.30 | 7.11 |
| 11. MURAMVYA | 9.89 | 0.2691 | 14648 | 0.0679 | 0.0253 | 6.97 | 6.07 | 5.59 |
| 12. MUYINGA | 3.18 | 0.3250 | 13741 | 0.0970 | 0.0436 | 2.71 | 2.79 | 3.10 |
| 13. NGOZI | 8.74 | 0.4455 | 13504 | 0.1384 | 0.0612 | 10.20 | 10.94 | 11.97 |
| 14. RUTANA | 6.32 | 0.5535 | 13276 | 0.1784 | 0.0821 | 9.16 | 10.19 | 11.59 |
| 15. RUYIGI | 3.73 | 0.4468 | 13964 | 0.1283 | 0.0511 | 4.37 | 4.33 | 4.27 |
| ENSEMBLE | 100.00 | 0.3818 | 13916 | 0.1106 | 0.0447 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |

- N.B.:** * Ni/N : Part en % des ménages dans l'ensemble
 * DEPMOY: Dépense totale annuelle moyenne par personne "pauvre" (c'est-à-dire se trouvant en dessous du seuil de pauvreté retenu).
 * PO : Indice numérique de pauvreté (proportion d'individus pauvres dans la région).
 * P1 : Intensité de pauvreté.
 * P2 : Le degré d'inégalité entre les pauvres.
 * CP0 : Contribution à la pauvreté (en %) selon PO.
 * CP1 : Contribution à la pauvreté (en %) selon P1.
 * CP2 : Contribution à la pauvreté (en %) selon P2.

Tableau 11 : Indicateurs de pauvreté en milieu rural par zone agro-écologique (ligne à 2/3 de la dépense annuelle moyenne par personne -19 589 FBU-).

| Zones agro-écologiques | Ni/N | P0 | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ensemble | 100.00 | 0.3818 | 13916 | 0.1106 | 0.0447 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |
| Plaine Occidentale | 6.79 | 0.2164 | 13852 | 0.0634 | 0.0230 | 3.85 | 3.89 | 3.50 |
| Transition+Hte alt | 33.81 | 0.3126 | 14055 | 0.0883 | 0.0343 | 27.68 | 27.00 | 25.92 |
| Plateaux centraux | 46.68 | 0.4468 | 13972 | 0.1281 | 0.0518 | 54.63 | 54.09 | 54.11 |
| Depressions | 12.71 | 0.4156 | 13435 | 0.1306 | 0.0579 | 13.84 | 15.01 | 16.47 |

Si l'on considère le seuil de pauvreté absolue, à 1/3 de la dépense moyenne, c'est-à-dire 9795 Fbu par personne et par an, on voit que les plateaux centraux et les dépressions demeurent les plus touchés. Au niveau provincial, ce sont toujours les provinces de Rutana et Karuzi qui sont de loin les plus pauvres. Tandis que la région de la zone occidentale et de transition avec les provinces de Cibitoke, Muramvya et Cankuzo paraissent être dans une situation beaucoup plus confortable.

Tableau 12 : Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural par province (ligne à 1/3 de la dépense annuelle moyenne par tête -9795-).

| PROVINCE | DEPMOY | P0 | P1 | P2 | Ni/N | CP0 | CP1 | CP2 |
|-----------|--------|--------|--------|--------|------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 7930 | 0.0540 | 0.0103 | 0.0034 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Bubanza | 7029 | 0.0253 | 0.0071 | 0.0050 | 6.28 | 2.94 | 4.36 | 9.18 |
| Bujumbura | 7510 | 0.0293 | 0.0068 | 0.0030 | 8.14 | 4.41 | 5.40 | 7.20 |
| Bururi | 8057 | 0.0266 | 0.0047 | 0.0016 | 7.47 | 3.68 | 3.43 | 3.41 |
| Cankuzo | 9109 | 0.0323 | 0.0023 | 0.0002 | 2.46 | 1.47 | 0.54 | 0.12 |
| Cibitoke | 8447 | 0.0194 | 0.0027 | 0.0006 | 8.18 | 2.94 | 2.13 | 1.43 |
| Gitega | 8522 | 0.0732 | 0.0095 | 0.0026 | 9.77 | 13.24 | 9.03 | 7.29 |
| Karuzi | 7834 | 0.1465 | 0.0293 | 0.0086 | 7.87 | 21.32 | 22.42 | 19.76 |
| Kayanza | 7551 | 0.0545 | 0.0125 | 0.0045 | 8.74 | 8.82 | 10.62 | 11.48 |
| Kirundo | 7993 | 0.0533 | 0.0098 | 0.0031 | 2.98 | 2.94 | 2.84 | 2.71 |
| Makamba | 8482 | 0.0637 | 0.0085 | 0.0015 | 6.24 | 7.35 | 5.18 | 2.75 |
| Muramvya | 8084 | 0.0241 | 0.0042 | 0.0011 | 9.89 | 4.41 | 4.05 | 3.06 |
| Muyinga | 9705 | 0.0125 | 0.0001 | 0.0003 | 3.18 | 0.74 | 0.04 | 0.31 |
| Ngozi | 7982 | 0.0227 | 0.0042 | 0.0019 | 8.74 | 3.68 | 3.57 | 4.79 |
| Rutana | 7443 | 0.1635 | 0.0393 | 0.0138 | 6.32 | 19.12 | 24.11 | 25.51 |
| Ruyigi | 8343 | 0.0426 | 0.0063 | 0.0012 | 3.73 | 2.94 | 2.29 | 1.31 |

Tableau 13 : Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural par zone agro-écologique (ligne à 1/3 de la dépense annuelle moyenne par tête -9795-).

| ZONE | Mi/M | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.0540 | 7930 | 0.0103 | 0.0034 | 100 | 100 | 100 |
| Plaine occidentale | 6.79 | 0.0117 | 8821 | 0.0012 | 0.0002 | 1.47 | 0.77 | 0.33 |
| Transition-Mte alt | 33.81 | 0.0317 | 8502 | 0.0042 | 0.0010 | 19.85 | 13.76 | 9.39 |
| Plateaux centraux | 46.68 | 0.0698 | 7975 | 0.0130 | 0.0040 | 60.29 | 58.83 | 54.06 |
| Depressions | 12.71 | 0.0781 | 7092 | 0.0216 | 0.0097 | 18.38 | 26.64 | 36.21 |

Si l'on considère la taille des ménages, le sexe et l'activité du chef de ménage, on remarque que: le ratio de la pauvreté augmente avec la taille de ménage; de même que l'étendue et l'aggravation de la pauvreté. Ce qui veut dire que la pauvreté est plus prononcée dans les familles nombreuses.

L'incidence de la pauvreté est plus forte chez les ménages dont le chef est de sexe féminin; ce qui n'est pas étonnant, vu que l'on a déjà vu que ces femmes étant souvent veuves ou divorcées, leur niveau de vie ne peut que s'en trouver affecté. Toutefois, du fait que le nombre de ces ménages n'est pas très élevé, leur impact sur la contribution à la pauvreté nationale s'en trouve réduit (10 %).

Pour déterminer les groupes socio-économiques avec les données disponibles on a décidé de classer les ménages selon l'activité du chef. Dans le tableau 16, on voit que l'incidence de la pauvreté se pose avec plus d'acuité dans les ménages dont les chefs sont agriculteurs (41 %) ou sans occupation (42 %). Parmi les agriculteurs, ceux qui produisent exclusivement des cultures vivrières (50 %) sont les plus pauvres.

Les commerçants, les vendeurs et les fonctionnaires sont ceux qui, en milieu rural, ne participent pas à la pauvreté avec un ratio de pauvreté de 4 à 8 %. Cette constatation met en évidence le fait que les ménages les moins touchés par la pauvreté dans ce milieu sont ceux qui vivent dans une économie domestique monétarisée. L'incidence de la pauvreté est également très forte dans les ménages où le chef n'a pas d'occupation, ce qui correspond également à des ménages où le chef est souvent âgé, où il y a encore des enfants d'âge scolaire qui ne sont pas des actifs à plein potentiel, et en fait des ménages en difficulté, même s'il arrive que d'autres membres de ces ménages aient une occupation.

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté en milieu rural selon le sexe du Chef de Ménage (ligne à 2/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Sexe | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|----------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ensemble | 100.00 | 0.3818 | 13916 | 0.1106 | 0.0447 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |
| Masculin | 91.42 | 0.3768 | 13902 | 0.1094 | 0.0443 | 90.22 | 90.45 | 90.58 |
| Féminin | 8.58 | 0.4352 | 14051 | 0.1230 | 0.0491 | 9.78 | 9.55 | 9.42 |

Tableau 15 : Indicateurs de pauvreté en milieu rural selon la taille des ménages (ligne à 2/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Taille des ménages | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ensemble | 100.00 | 0.3818 | 13916 | 0.1106 | 0.0447 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |
| de 1 A 3 | 20.30 | 0.1703 | 14540 | 0.0439 | 0.0150 | 9.05 | 8.06 | 6.82 |
| 4 A 5 | 27.53 | 0.3218 | 13782 | 0.0954 | 0.0383 | 23.20 | 23.75 | 23.56 |
| 6 A 7 | 29.16 | 0.4591 | 14008 | 0.1308 | 0.0518 | 35.07 | 34.50 | 33.79 |
| 8 ET + | 23.00 | 0.5423 | 13740 | 0.1619 | 0.0697 | 32.67 | 33.69 | 35.83 |

Tableau 16 : Indicateurs de pauvreté en milieu rural selon l'activité du Chef de Ménage (ligne à 2/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Activité du CM | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ensemble | 100.00 | 0.3818 | 13916 | 0.1106 | 0.0447 | 100.00 | 100.00 | 100.00 |
| Vivrier | 14.90 | 0.5040 | 13135 | 0.1660 | 0.0773 | 19.67 | 22.37 | 25.76 |
| Viv+Elev+Pêch * | 14.78 | 0.3522 | 14358 | 0.0940 | 0.0357 | 13.63 | 12.57 | 11.81 |
| Rente+Vivrier * | 23.16 | 0.4837 | 13962 | 0.1389 | 0.0550 | 29.34 | 29.11 | 28.50 |
| Rente+Viv+El+Pê | 34.17 | 0.3326 | 14057 | 0.0939 | 0.0361 | 29.76 | 29.02 | 27.55 |
| Agriculture | 87.01 | 0.4055 | 13875 | 0.1183 | 0.0481 | 92.40 | 93.08 | 93.63 |
| Commerce | 1.79 | 0.0444 | 14497 | 0.0116 | 0.0035 | 0.21 | 0.19 | 0.14 |
| Salarié Privé | 4.01 | 0.2475 | 14860 | 0.0598 | 0.0193 | 2.60 | 2.17 | 1.74 |
| Fonctionnaire | 2.34 | 0.0508 | 16156 | 0.0089 | 0.0041 | 0.31 | 0.19 | 0.22 |
| Vendeur | 0.47 | 0.0833 | 17047 | 0.0108 | 0.0014 | 0.10 | 0.05 | 0.02 |
| Artisan | 2.42 | 0.3607 | 14291 | 0.0975 | 0.0400 | 2.29 | 2.14 | 2.17 |
| Sans Occupation* | 1.91 | 0.4167 | 13604 | 0.1273 | 0.0493 | 2.08 | 2.20 | 2.10 |
| Retraité | 0.04 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

N.B.: (*) - V : Activité agricole vivrière
 - V+E+P : Activité agricole vivrière+Elevage+Pêche
 - R+V : Activité agricole de rente et vivrière
 - R+V+E+P: Activité agricole de rente et vivrière+Elevage+Pêche

* - Les ressources des "sans occupation" sont le propre des autres membres du ménage.

Tableau 17 : Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural selon le sexe du Chef de Ménage (ligne à 1/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Sexe | ni/n | P0 | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|----------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.0540 | 7930 | 0.0103 | 0.0034 | 100 | 100 | 100 |
| Masculin | 91.42 | 0.0482 | 8118 | 0.0083 | 0.0024 | 81.62 | 73.36 | 63.79 |
| Féminin | 8.58 | 0.1157 | 7092 | 0.0319 | 0.0144 | 18.38 | 26.64 | 36.21 |

Tableau 18 : Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural selon la taille des ménages (ligne à 1/3 la dépense moyenne annuelle par tête).

| Taille des ménages | ni/n | P0 | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.0540 | 7930 | 0.0103 | 0.0034 | 100 | 100 | 100 |
| 1 A 3 | 20.30 | 0.0176 | 8609 | 0.0021 | 0.0005 | 6.62 | 4.21 | 2.72 |
| 4 A 5 | 27.53 | 0.0390 | 8417 | 0.0055 | 0.0012 | 19.85 | 14.66 | 9.66 |
| 6 A 7 | 29.16 | 0.0613 | 8120 | 0.0105 | 0.0030 | 33.09 | 29.72 | 25.66 |
| 8 ET + | 23.00 | 0.0950 | 7424 | 0.0230 | 0.0092 | 40.44 | 51.41 | 61.96 |

Tableau 19 : Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural selon l'activité du chef de ménage (ligne à 1/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Activité du CM | ni/n | P0 | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100.00 | 0.0540 | 7930 | 0.0103 | 0.0034 | 100 | 100 | 100 |
| Vivrier | 14.90 | 0.1120 | 7205 | 0.0296 | 0.0124 | 30.88 | 42.88 | 53.96 |
| Viv+Elev+Pêche | 14.78 | 0.0457 | 8468 | 0.0062 | 0.0012 | 12.50 | 8.896 | 5.27 |
| Rent+vivrier | 23.16 | 0.0635 | 8112 | 0.0109 | 0.0033 | 27.21 | 24.55 | 22.14 |
| Rent+Viv+El+Pê | 34.17 | 0.0395 | 8419 | 0.0056 | 0.0012 | 25.00 | 18.45 | 12.31 |
| Agriculture | 87.01 | 0.0594 | 7946 | 0.0112 | 0.0037 | 95.59 | 94.77 | 93.68 |
| Commerce | 1.79 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Salarié Privé | 4.01 | 0.0099 | 9198 | 0.0006 | 0.0000 | 0.74 | 0.24 | 0.04 |
| Fonctionnaire | 2.34 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Vendeur | 0.48 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Artisan | 2.42 | 0.0328 | 5067 | 0.0158 | 0.0081 | 1.47 | 3.73 | 5.76 |
| Sans Occupation | 1.91 | 0.0625 | 8726 | 0.0068 | 0.0009 | 2.21 | 1.26 | 0.52 |
| Retraité | 0.04 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

M.B.: * Le montant nécessaire pour "éradiquer" la pauvreté "irréductible" peut être estimé à 611228871 FBU.

* Le montant nécessaire pour "éradiquer" la pauvreté peut être estimé à 14413839594 FBU.

4.2. LA PAUVRETE A BUJUMBURA.

Les indicateurs de pauvreté dans la capitale du pays sont présentés selon les strates, le sexe du chef de ménage et la taille du ménage.

Si on considère le premier seuil de pauvreté, celui de 54451 Fbu (2/3 de la dépense totale annuelle moyenne par personne), on constate que 44 % de la population de la ville avaient, en 1991, une dépense totale moyenne inférieure aux 2/3 de la dépense moyenne générale.

L'indice du déficit de la consommation, P1, est égal à 0,1571. Ce qui voudrait dire que, si un ciblage parfait était possible, il faudrait pour éradiquer la pauvreté, 13759 Fbu par personne et par an, soit 17 % de la dépense moyenne annuelle par tête. Pour l'ensemble de la population de la ville, le déficit total s'établirait à 3239 millions de Fbu.

L'incidence de la pauvreté à Bujumbura est beaucoup plus forte dans les quartiers périphériques de la ville tels que: Buyenzi, Kinama, Musaga, Kamenge-Gasenyei, Cibitoke-Mutakura, et Bwiza-Jabe. De tous ces quartiers Buyenzi est le plus pauvre avec 67 % des ménages en dessous du seuil de pauvreté, Kinama vient ensuite avec 61 %.

On peut distinguer 3 catégories de quartiers dans la ville:

- les quartiers où l'incidence de la pauvreté est très forte: Buyenzi, Kinama, Kamenge-Gasenyei, Cibitoke-Mutakura. Il convient toutefois de noter que Musaga et Bwiza-Jabe ont un ratio moins élevé que les autres avec 43 et 38 % de leur population en dessous du seuil de pauvreté. Kamenge, Gasenyei et Buyenzi sont les quartiers qui contribuent le plus à la pauvreté urbaine;
- les quartiers où la pauvreté est moins répandue Nyakabiga et Ngagara avec un ratio de 11 et de 4 % respectivement;
- Les quartiers très aisés où aucun ménage n'est en dessous du seuil de pauvreté: Rohero, Mutanga, Kinindo, Kabondo et Kinanira.

Lorsque l'on considère la répartition de la population selon la taille des ménages et le sexe des chefs de ménages, on peut faire les mêmes constatations que pour le milieu rural:

les indices de pauvreté sont beaucoup plus élevés pour les ménages dont le chef est de sexe féminin. Toutefois, on remarque que la contribution de ces ménages à la pauvreté urbaine est plus élevée que celle des ménages du même type en milieu rural. Les ménages dont le chef est une femme contribuent à un tiers de la pauvreté en milieu urbain. Ceci est très important, du fait également que le phénomène est plus fréquent en milieu urbain. Il faudra donc porter une attention particulière à ce type de ménage lors de l'élaboration de politique visant à réduire la pauvreté;

Ces indices augmentent avec la taille du ménage, et la contribution à la pauvreté urbaine est particulièrement forte pour les ménages de 8 membres et plus, car ils contribuent à eux seuls à 47 % du nombre de pauvres et 51 % à l'intensité de la pauvreté.

Tableau 20: Indicateurs de pauvreté de Bujumbura selon les quartiers de Bujumbura (ligne 2/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Quartiers | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.4432 | 35151 | 0.1571 | 0.0752 | 100 | 100 | 100 |
| 1. BWIZA-JABE | 12.25 | 0.3821 | 38793 | 0.1099 | 0.0445 | 10.56 | 8.57 | 7.25 |
| 2. BUYENZI | 14.64 | 0.6667 | 35757 | 0.2289 | 0.1041 | 22.02 | 21.33 | 20.26 |
| 3. NYAKABIGA * | 9.76 | 0.1122 | 41627 | 0.0264 | 0.0106 | 2.47 | 1.64 | 1.38 |
| 4. KAMENGE * | 18.53 | 0.5269 | 35668 | 0.1817 | 0.0894 | 22.02 | 21.43 | 22.03 |
| 5. CIBITOKE * | 9.56 | 0.5729 | 36063 | 0.1935 | 0.0856 | 12.36 | 11.78 | 10.88 |
| 6. KINAMA | 12.05 | 0.6116 | 34925 | 0.2193 | 0.1041 | 16.63 | 16.82 | 16.69 |
| 7. MUSAGA | 14.04 | 0.4326 | 29193 | 0.2007 | 0.1110 | 13.71 | 17.94 | 20.73 |
| 8. NGAGARA 6-7 * | 2.89 | 0.0345 | 12565 | 0.0265 | 0.0204 | 0.22 | 0.49 | 0.78 |
| 9. QUARTIER HT.ST* | 6.27 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

M.B. (*) - KAMENGE : Kamenge et Gasenyi.
 - CIBITOKE : Cibitoke et Mutakura.
 - NYAKABIGA : Nyakabiga et Ngagara 1,2,3,4,5.
 - NGAGARA 6-7 : Ngagara 6-7 et Quartiers Asiatique et Industriel.
 - QUARTIER HT.ST.: Rohero 1-2, Mutanga, Kinindo, Kabondo et Kinanira.

Tableau 21 : Indicateurs de pauvreté de Bujumbura selon le sexe du Chef de Ménage (ligne 2/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Sexe | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|----------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.4432 | 35151 | 0.1571 | 0.0752 | 100 | 100 | 100 |
| Masculin | 77.09 | 0.4109 | 36550 | 0.1351 | 0.0617 | 71.46 | 66.28 | 63.26 |
| Féminin | 22.91 | 0.5522 | 31647 | 0.2312 | 0.1206 | 28.54 | 33.72 | 36.74 |

Tableau 22 : Indicateurs de pauvreté de Bujumbura selon la taille des ménages de Bujumbura (ligne 2/3 de la dépense moyenne annuelle par tête) .

| Taille des ménages | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.4432 | 35151 | 0.1571 | 0.0752 | 100 | 100 | 100 |
| 1 A 3 | 19.62 | 0.2234 | 38719 | 0.0645 | 0.0266 | 9.89 | 8.06 | 6.95 |
| 4 A 5 | 22.81 | 0.3668 | 36548 | 0.1206 | 0.0536 | 18.88 | 17.51 | 16.25 |
| 6 A 7 | 22.41 | 0.4889 | 35648 | 0.1688 | 0.0829 | 24.72 | 24.08 | 24.69 |
| 8 ET + | 35.16 | 0.5864 | 33198 | 0.2289 | 0.0920 | 46.52 | 51.22 | 43.03 |

Buyenzi et Kinama demeurent les quartiers où la pauvreté absolue (selon le 2ème seuil fixé à 1/3 de la dépense moyenne annuelle par personne -27225-) est la plus fréquente avec un ratio de pauvreté de 26 %. Viennent ensuite le groupe de quartiers associés, dans le tableau 23, à Kamenge et Cibitoke avec 14 et 15 % de la population en dessous de la ligne de pauvreté absolue. Les autres quartiers ne participent que faiblement (5 %) ou pas du tout, dans le cas des quartiers de haut standing, à la pauvreté absolue. Comme on peut le voir dans les tableaux qui suivent, la tendance des indices selon le sexe du chef de ménage ou la taille du ménage est la même que pour la ligne de pauvreté aux deux tiers. Les ménages dont le chef est une femme contribuent à un tiers de la pauvreté urbaine absolue aussi bien en nombre qu'en gravité. Un ménage sur deux en dessous de la ligne de pauvreté absolue est un ménage qui compte plus de 8 membres.

Tableau 23 : Indicateurs de pauvreté absolue de Bujumbura selon les quartiers Bujumbura (ligne 1/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Quartiers | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|-----------------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.1245 | 20504 | 0.0307 | 0.0111 | 100 | 100 | 100 |
| Bwiza-Jabe | 12.25 | 0.0569 | 20553 | 0.0139 | 0.0046 | 5.60 | 5.56 | 5.06 |
| Buyenzi | 14.64 | 0.2585 | 19823 | 0.0703 | 0.0279 | 30.40 | 33.48 | 36.81 |
| Nyakabiga | 9.76 | 0.0102 | 22756 | 0.0017 | 0.0003 | 0.80 | 0.53 | 0.24 |
| Kamenge | 18.53 | 0.1398 | 21209 | 0.0309 | 0.0096 | 20.80 | 18.62 | 15.96 |
| Cibitoke | 9.56 | 0.1458 | 23013 | 0.0226 | 0.0062 | 11.20 | 7.02 | 5.37 |
| Kinama | 12.05 | 0.2562 | 19960 | 0.0684 | 0.0260 | 24.80 | 26.81 | 28.24 |
| Musaga | 14.04 | 0.0567 | 18840 | 0.0175 | 0.0066 | 6.40 | 7.98 | 8.32 |
| Ngagara | 2.89 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Quartiers Ht.St | 6.27 | 0.0000 | - | 0.0000 | 0.0000 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

Tableau 24 : Indicateurs de pauvreté absolue de Bujumbura selon le sexe du Chef de ménage (ligne 1/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Sexe | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|----------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.1245 | 20504 | 0.0307 | 0.0111 | 100 | 100 | 100 |
| Masculin | 77.09 | 0.1111 | 20855 | 0.0260 | 0.0091 | 68.80 | 65.21 | 63.44 |
| Féminin | 22.91 | 0.1696 | 19730 | 0.0467 | 0.0177 | 31.20 | 34.79 | 36.56 |

Tableau 25 : Indicateurs de pauvreté absolue de Bujumbura selon la taille des ménages (ligne 1/3 de la dépense moyenne annuelle par tête).

| Taille des ménages | Ni/N | PO | DEPMOY | P1 | P2 | CP0 | CP1 | CP2 |
|--------------------|-------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 100 | 0.1245 | 20504 | 0.0307 | 0.0111 | 100 | 100 | 100 |
| 1 à 3 | 19.62 | 0.0355 | 20553 | 0.0087 | 0.0029 | 5.60 | 5.56 | 5.06 |
| 4 à 5 | 22.81 | 0.0742 | 20132 | 0.0193 | 0.0078 | 13.60 | 14.35 | 16.09 |
| 6 à 7 | 22.41 | 0.1422 | 19896 | 0.0383 | 0.0138 | 25.60 | 27.92 | 27.79 |
| 8 et + | 35.16 | 0.1955 | 20872 | 0.0456 | 0.0161 | 55.20 | 52.17 | 51.05 |

N.B.: * Le montant nécessaire pour éradiquer la pauvreté absolue peut être estimé à 348 820 793 FBUs.

* Le montant nécessaire pour éradiquer la pauvreté peut s'estimer à 3 239 457 850 FBUs.

CHAPITRE 5. DISTRIBUTION ET CARACTERISTIQUES DES PAUVRES.

5.1. DEFINITION DES GROUPES DE PAUVRETE.

Les groupes de pauvreté ont été créés à partir de la distribution des ménages selon le seuil de pauvreté et se définissent de la façon suivante: Les ménages "très pauvres" sont les ménages pour lesquels la dépense moyenne annuelle par tête, inférieure à la ligne absolue de pauvreté, se situe en dessous du tiers de la dépense annuelle moyenne par tête; "les ménages pauvres" sont ceux pour lesquels la dépense annuelle moyenne se situe entre le tiers et les deux tiers de la moyenne, soit entre les deux seuils de pauvreté; les "ménages moyens", au dessus du seuil de pauvreté, sont les ménages pour lesquels la dépense annuelle moyenne se situe autour de la moyenne entre les deux tiers de la moyenne et la moyenne plus un tiers; enfin, les "ménages aisés" sont ceux pour lesquels la dépense annuelle moyenne se situe au-dessus de la moyenne plus un tiers.

La dépense moyenne du milieu rural représente le tiers de la dépense moyenne de Bujumbura. A Bujumbura la dépense annuelle moyenne se situe à 81 676 FBU et pour le milieu rural à 29384 FBU. Ces deux chiffres reflètent bien la différence de niveau de vie entre les deux milieux. Le niveau de dépense le plus élevé en milieu rural correspond au niveau le plus bas de Bujumbura. En d'autres termes, les ménages les plus aisés du milieu rural ont un niveau de dépense moyen équivalent à la dépense moyenne des ménages les plus pauvres de Bujumbura.

On retrouve le même écart au niveau des lignes de pauvreté. La ligne dure de pauvreté du milieu rural se situe à 9795 FBU, celle de Bujumbura à 27 225 FBU. La ligne de pauvreté se situe à 19 589 FBU pour le milieu rural et à 54 451 FBU pour Bujumbura.

5.2. CARACTERISTIQUES DES GROUPES DE PAUVRETE.

L'étude des caractéristiques des groupes de pauvreté est limitée par le nombre insuffisant de détails concernant les ménages et les mêmes informations ne sont pas disponibles pour les deux milieux. Ainsi par exemple, on dispose du nombre moyen de pièces occupées et de la superficie des habitations pour le milieu rural, mais pas pour Bujumbura.

Tableau 26: Burundi rural - Nombre moyen de pièces occupées, superficie, taille moyenne et nombre de ménages selon les groupes de pauvreté

| Groupe de pauvreté | Nombre de pièce | Superficie (m. carré) | Taille du ménage | Nombre de ménage |
|--------------------|-----------------|-----------------------|------------------|------------------|
| Ensemble | 4.1 | 36.54 | 5.7 | 2517 |
| Très pauvre | 3.8 | 32.10 | 6.9 | 136 |
| Puvre | 4.0 | 34.38 | 6.4 | 825 |
| Moyen | 4.1 | 36.84 | 5.6 | 1058 |
| Aisé | 4.2 | 40.70 | 4.5 | 498 |

On voit dans le tableau 26 du Burundi rural qu'il n'y a pas de grande différence entre le nombre moyen de pièces occupées par les ménages très pauvres par rapport aux ménages aisés et aux autres. La différence est légèrement plus importante quand il s'agit de la superficie des habitations. En moyenne les habitations comprennent 4 pièces (légèrement en dessous de la moyenne nationale donnée au RGP de 1990: 4.6) pour une superficie moyenne de 36.5 mètres carrés. Cette superficie est relativement faible, il ne s'agit donc pas de demeures vastes. La différence globale entre les ménages très pauvres et les ménages aisés est de l'ordre de 1 mètre carré par pièce. Par contre, la taille des ménages occupant ces demeures varie davantage d'un groupe à l'autre et c'est là qu'apparaît la différence. Les ménages très pauvres, plus grands que les ménages aisés, occupent de plus petits espaces. En fait, les ménages très pauvres qui comptent en moyenne 2.4 membres de plus que les ménages aisés occupent une superficie moyenne par personne, 4.7 mètres carrés, inférieure de moitié à celle des ménages aisés, 9.1 mètres carrés.

Tableau 27: Bujumbura - Taille moyenne et nombre de ménages selon les groupes de pauvreté

| Groupe de pauvreté | Taille | Nb. de ménages |
|--------------------|--------|----------------|
| Ensemble | 6.6 | 1003 |
| Très pauvre | 9.2 | 125 |
| Puvre | 7.3 | 320 |
| Moyen | 6.4 | 325 |
| Aisé | 4.8 | 233 |

En ce qui concerne Bujumbura, pour laquelle on ne dispose que de la taille des ménages, le tableau 27 montre que cette dernière varie beaucoup d'un groupe à l'autre. On remarque également que les ménages sont plus larges à Bujumbura, 6.6 personnes en moyenne, qu'en milieu rural, 5.7 personnes. La taille moyenne des ménages très pauvres, 9.2 personnes, est le double de celle des ménages aisés, 4.8 personnes.

Les ménages sont plus larges à Bujumbura, mais le nombre d'actifs par ménage plus élevé en milieu rural.

Tableau 28: Burundi rural - Nombre moyen d'actifs (activités principale et secondaire) dans le ménage selon les groupes de pauvreté

| Groupe de Pauvreté | Activité principale | Activité secondaire | Nb. de ménage |
|--------------------|---------------------|---------------------|---------------|
| Ensemble | 3.00 | 0.43 | 2517 |
| Très pauvre | 3.40 | 0.38 | 136 |
| Pauvre | 3.25 | 0.40 | 825 |
| Moyen | 3.00 | 0.46 | 1058 |
| Aisé | 2.46 | 0.45 | 498 |

Tableau 29: Bujumbura - Nombre moyen d'actifs (activités principale et secondaire) dans le ménage selon les groupes de pauvreté

| Groupe de Pauvreté | Activité principale | Activité secondaire | Nb. de ménage |
|--------------------|---------------------|---------------------|---------------|
| Ensemble | 2.4 | 0.11 | 1003 |
| Très pauvre | 2.6 | 0.14 | 125 |
| Pauvre | 2.2 | 0.12 | 320 |
| Moyen | 2.4 | 0.12 | 325 |
| Aisé | 2.5 | 0.06 | 233 |

Les tableaux 28 et 29 pour le Burundi rural et Bujumbura donnent le nombre moyen, par ménage, des personnes exerçant une activité principale et celui des personnes exerçant une activité secondaire. Le nombre d'actifs est plus élevé en milieu rural, 3.0, qu'en milieu urbain, 2.4, malgré la taille plus petite des ménages. Ce qui fait qu'en moyenne respectivement 53 % et 36 % des membres des ménages du milieu rural et de Bujumbura sont actifs. Il est possible que l'activité des enfants en milieu rural soit à l'origine du gonflement de la population active. A Bujumbura, le nombre d'actifs par ménage semble indépendant du niveau de vie du ménage, ou de la taille (2.2 à 2.6, sans tendance particulière d'un groupe à l'autre). Ceci est d'autant plus frappant qu'à Bujumbura, comme on l'a déjà observé, les ménages sont plus grands qu'en milieu rural, particulièrement les ménages les plus pauvres. On peut dès lors retenir comme élément favorisant la pauvreté de certains ménages, une plus grande taille associée à un nombre relativement petit d'actifs. Ainsi les ménages très pauvres comptent en moyenne 9.2 membres et seulement 2.6 actifs, contre les ménages aisés 4.8 membres et 2.5 d'actifs. Mais si le milieu rural compte un nombre plus élevé d'actifs en général par rapport à la taille des ménages, on verra plus loin que le niveau de revenus générés par ces actifs est bien plus bas que celui des revenus générés par les actifs urbains.

D'une manière générale, l'activité secondaire, qui pourrait constituer une source complémentaire de revenu, est rare. Un peu plus répandue en milieu rural, elle demeure relativement faible: 0.4 actifs contre 0.1 à Bujumbura. A Bujumbura, l'activité secondaire est nécessaire pour faire l'appoint des ressources, car le nombre de personnes exerçant une activité secondaire diminue avec l'élévation du niveau de dépenses (de vie) de 0.14 à 0.06. Alors qu'en milieu rural, on observe le phénomène inverse. Le nombre "d'actifs secondaires" croît avec le niveau de dépense des ménages. Les ménages ruraux comptant le plus "d'actifs secondaires" étant parmi les plus aisés: 0.38 pour les ménages très pauvres à 0.45 pour les ménages aisés.

CHAPITRE 6. SOURCES DE REVENUS.

6.1. REVENUS ET SOURCES DE REVENUS DES MENAGES RURAUX.

On ne possède d'information sur les revenus des ménages que pour le milieu rural. L'importance de la part de l'autoconsommation dans les ressources des ménages ruraux, que l'on étudiera plus loin, se reflète cependant dans la faible part des revenus monétaires dans les ressources des ménages. Le revenu total annuel moyen per capita en milieu rural s'élève à environ 28 479 FBU. La différence de revenus entre les groupes de pauvreté est importante.

Tableau 30: Burundi rural - Revenus monétaire et total selon les groupes de pauvreté (revenu moyen annuel per capita en FBU)

| Groupe de pauvreté | Revenu total monétaire | Revenu total |
|--------------------|------------------------|--------------|
| Ensemble | 13332.62 | 28478.65 |
| Très pauvre | 3021.73 | 8480.52 |
| Pauvre | 5913.72 | 15191.64 |
| Moyen | 11640.62 | 27196.91 |
| Aisé | 32033.46 | 58674.66 |

D'après le tableau 30 on peut constater que le revenu des ménages très pauvres ne représente que la moitié (55.8%) de celui des ménages pauvres, et un peu plus du dixième (14.45%) du revenu des ménages aisés. Le revenu monétaire est faible dans tous les groupes avec toutefois une incidence encore plus faible pour les groupes pauvres. En effet le revenu monétaire représente à peine plus du tiers du revenu total pour les ménages très pauvres et pauvres, respectivement 35.6 % et 38.9 % et il ne s'élève pas à plus de 43 et 55 % pour les deux autres groupes. En général, ces revenus proviennent de la vente de bétail et de produits agricoles.

Tableau 31: Burundi rural - Salaires et autres biens reçus selon les groupes de pauvreté (salire moyen annuel per capita/estimation monétaire des biens reçus en FBU)

| Groupe de pauvreté | Salaires reçus | Biens reçus |
|--------------------|----------------|-------------|
| Ensemble | 14.21 | 917.42 |
| Très pauvre | 63.74 | 292.14 |
| Pauvre | 13.31 | 541.14 |
| Moyen | 6.01 | 932.65 |
| Aisé | 19.59 | 1679.17 |

La part salariale dans le revenu total est extrêmement faible si on en juge par le tableau 37: 14.21 FBU per capita pour l'ensemble de l'échantillon. Calculés sur les seuls ménages ayant reçus des revenus salariaux, le revenu salarial est un peu plus élevé mais demeure très faible, 337.40FBU. Il est évident que les ménages tirent la plus grande partie de leur revenu d'activité agricoles non-salariées, les salaires ne concernant qu'un petit nombre de ménages, 106 sur 2517. Et, si on en juge par leur niveau, ces salaires semblent correspondre à des activités saisonnières ou ponctuelles. Il n'est pas possible de retracer l'origine de ces salaires, c'est à dire s'ils sont générés par des activités principales ou secondaires, ni si ces activités sont des activités agricoles ou non. On remarque cependant, dans les ménages où l'activité principale déclarée est une activité non agricole, que le montant des salaires est relativement important comparés aux autres activités.

L'étude sur le secteur non structuré rural au Burundi (S. Kidasi, M. Mbazumutima /5), montre que les activités de ce secteur sont complémentaires à l'activité agricole, et qu'elles se déroulent pendant la saison sèche. 18.3 % de l'échantillon étudié pratiquaient l'une ou/et l'autre des activités qui pourraient parfois être considérées comme salariées: la maçonnerie et la menuiserie/charpenterie. D'autres activités telles que la briqueterie/tuilerie, la cordonnerie et les réparations diverses peuvent aussi être des activités salariées et ramener ce groupe à 29.5 %. Il n'en demeure pas moins que les activités de ce type sont donc rares et que les revenus générés sont faibles. La proportion de femmes 13.2 % exerçant de telles activités s'oriente plus précisément vers la fabrication de bière de banane, d'huile,

la préparation d'aliment, la couture, la poterie et la vannerie, la forge et le commerce.

Tableau 32: Burundi rural - Salaires versés et biens donnés par le ménage, selon les groupes de pauvreté (valeur moyenne annuelle en FBU)

| <u>Groupe Pauvreté</u> | <u> Salaire versé</u> | <u> Biens donnés</u> |
|----------------------------|-----------------------|----------------------|
| Ensemble | 174.89 | 1482.79 |
| Très pauvre | 28.03 | 370.45 |
| Pauvre | 45.95 | 712.78 |
| Moyen | 131.38 | 1515.98 |
| Aisé | 521.05 | 2991.69 |

Autres sources de revenus des ménages, les biens, services ou cadeaux reçus. Le tableau 31 montre que la part des transferts dans les ménages est plus importante que celle des salaires, 917 FBU par tête en moyenne sont reçus par les ménages sous forme de dons. Si les ménages très pauvres reçoivent une plus grande part salariale que les autres ménages, ils reçoivent par contre moins de dons. A ce stade, on ne peut pas déterminer la nature de ces dons. Il apparaît toutefois, qu'ils augmentent avec le niveau de vie des ménages. Les ménages très pauvres ne reçoivent que 292 FBU en moyenne, alors que les ménages pauvres reçoivent eux près de deux fois plus, 541 FBU, et les plus aisés en reçoivent près de six fois plus, 1679 FBU.

6.2. SOURCES DE REVENUS A BUJUMBURA.

L'EDCM ne fournissant pas d'information sur les revenus des ménages, on est limité à étudier les sources de revenus des ménages, à partir des activités des membres des ménages. Comme déjà signalé plus haut, les activités secondaires étant rares, l'essentiel des ressources des ménages vient des activités principales des chefs de ménages et de leur conjoint. La répartition des activités donne une part importante aux activités agricoles à Bujumbura. En effet, il arrive souvent, même en dehors de la ceinture peri-urbaine de la ville, que l'un des membres du ménage, l'épouse le plus souvent, cultive un jardin ou un lopin de terre à proximité du quartier de résidence ou dans les environs de la ville. Les services sont aussi bien représentés avec plus de 30 % des activités allant du commerce, à la restauration, à l'hôtellerie et y compris le personnel de maison. L'artisanat et l'industrie regroupe 13 % des activités et l'administration 15 %. Le poids des ménage n'ayant déclaré aucune activité est considérable, 13 %, d'autant plus qu'il s'agit avant tout de chefs de ménage. L'enquête ne permet pas de savoir le statut dans l'occupation ce qui aurait permis une classification un peu plus fine des ménages. Cette répartition est très différente de celle donnée par le RGP qui donne moins d'importance à l'agriculture, aux artisans. Toutefois, la répartition du RGP est sujette à question dans la mesure où la catégorie "conducteurs de machine et installation" regroupe le tiers des actifs de la ville. La comparaison ne peut non plus se faire directement, car il y a peut-être une différence d'âge de référence entre les deux sources (10 ans et plus au RGP).

CHAPITRE 7. STRUCTURES DES DEPENSES ET CAPACITE DES MENAGES.

7.1. NIVEAU ET REPARTITION DES DEPENSES.

Le niveau moyen de dépense annuelle par tête à Bujumbura est de 81 676 FBU (tableau 33). On observe de grandes différences entre les groupes de ménage. La dépense moyenne par personne varie de 20504 FBU à 117 156 FBU (six fois plus) entre les ménages très pauvres de la ville et les plus aisés, avec respectivement une dépense moyenne de 40872 FBU et 76 964FBU pour les ménages pauvres et les ménages moyens.

Tableau 33: Bujumbura - Dépenses alimentaires moyennes selon les groupes de pauvreté (dépense per capita en FBU)

| Groupe de Pauvreté | Alimentaire | Boisson | Dépense Totale |
|--------------------|-------------|----------|----------------|
| Ensemble | 47824.82 | 7134.59 | 81676.31 |
| Très pauvre | 14409.01 | 586.02 | 20503.90 |
| Pauvre | 27444.96 | 2370.76 | 40872.08 |
| Moyen | 47061.75 | 6283.67 | 76963.83 |
| Aisé | 94805.64 | 18377.29 | 177155.71 |

Le niveau moyen de dépense annuelle par tête dans le milieu rural, 29384FBU, nettement inférieur à celui de Bujumbura, connaît de façon surprenante une distribution encore plus inégale que dans la capitale. En effet la dépense moyenne des ménages ruraux très pauvres (7929.70FBU) est huit fois plus petite que celle des ménages ruraux aisés (63134 FBU). La dépense moyenne respective des deux groupes intermédiaires étant de 14 903FBU et 27 548FBU. On peut également constater que seule la dépense moyenne des ménages aisés est supérieure à la moyenne du milieu rural. C'est aussi le cas des ménages de Bujumbura.

Il y a donc une répartition très inégale des dépenses entre les différents groupes de ménages aussi bien en milieu rural qu'à Bujumbura.

Tableau 34: Burundi rural - Dépenses alimentaires selon les groupes de pauvreté (dépense moyenne annuelle per capita en FBU)

| Groupe de Pauvreté | Auto- consommation | Alimentaire monétaire | Alimentaire totale | Dépense totale |
|-----------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|-------------------|
| Ensemble | 12556.72 | 8869.76 | 21426.48 | 29384.31 |
| Très pauvre | 4704.43 | 2017.09 | 6721.52 | 7929.70 |
| Pauvre | 7964.74 | 4108.34 | 12073.09 | 14902.98 |
| Moyen | 12970.28 | 8051.16 | 21021.44 | 27548.37 |
| Aisé | 21429.69 | 20368.16 | 41797.86 | 63134.02 |

Il n'a pas été possible de calculer, pour l'ensemble du milieu rural et pour Bujumbura le coût de la couverture des besoins de base pour un ménage moyen. On ne peut donc guère juger de la satisfaction de ces besoins par les ménages enquêtés. Toutefois, pour le milieu rural la comparaison de la moyenne de la dépense totale et des revenus moyens permet d'avoir une idée de la relation entre les ressources et l'emploi de ces ressources. D'après le tableau 30 du Burundi rural, on peut calculer que le revenu monétaire représenterait 35.6 % du revenu total pour les ménages très pauvres; 38.9 % pour les ménages pauvres, 42.8 % pour les ménages moyens et 54.6 % pour les ménages aisés. Ces pourcentages mettent bien en évidence la faiblesse des revenus monétaires des ménages pauvres, ce qui laissera ouvert pour plus tard la question de la satisfaction des besoins de base de ces groupes et de leur capacité à les satisfaire.

Il n'est pas rare en Afrique de constater que les revenus des ménages sont inférieurs aux dépenses. Ce que l'on pourrait alors penser être des résultats d'enquêtes erronées ne sont que le reflet d'une réalité bien africaine, conséquence des transferts entre ménages et de la difficulté à estimer l'auto-consommation. Ainsi, si l'on compare les tableaux 30 et 34 du Burundi rural, on peut constater que la dépense totale moyenne (29 384 FBU) excède de 906 FBU le revenu total moyen (28 479 FBU). Cet excédent de la dépense sur le revenu est faible, et n'apparaît en moyenne que pour les ménages aisés et moyens qui ont, respectivement, un excédent de dépense de 4456 FBU et de 552 FBU, alors que les autres groupes montrent en moyenne un léger excédent du revenu sur la dépense: +551 pour les ménages très pauvres et +289 pour les ménages pauvres. Ces chiffres mettent essentiellement en évidence le manque de ressources des ménages pour l'épargne.

Et lorsque que l'on prend en compte la proportion de revenu, monétaire de ces ménages, on se rend compte que la capacité de ces ménages à assumer une augmentation de leur dépense est relativement inexistante.

7.2 STRUCTURE DES DEPENSES.

Tous les travaux sur la pauvreté ont démontré que la répartition des dépenses est un facteur déterminant de l'état de pauvreté des ménages. Les tableaux 37 pour Bujumbura et 36 pour le Burundi rural, nous donnent la répartition des dépenses pour les ménages enquêtés selon les groupes de pauvreté.

7.2.1. La dépense alimentaire.

La dépense alimentaire totale, comprend la dépense alimentaire et la dépense en boisson (boisson, bistrot et restaurant) pour la ville de Bujumbura; et comprend l'auto-consommation et la dépense alimentaire monétaire (y compris boisson et bistrot) pour le milieu rural. La dépense alimentaire totale s'élève à 59 % de la dépense totale pour la ville de Bujumbura et 73 % pour le milieu rural. Si on considère que 60 % et plus de la dépense totale consacrée à l'alimentation est un signe distinctif de pauvreté, alors une part importante de la population du Burundi peut être ainsi classée. On remarque également que plus les ménages sont pauvres, plus la part de la dépense totale réservée à l'alimentation augmente. Ainsi en milieu rural elle peut atteindre 85 % pour les ménages très pauvres et 81 % pour les ménages pauvres. Les mêmes proportions sont de 70 et 67 % pour la ville de Bujumbura. Les ménages les plus aisés du milieu rural, toute chose relative, avec 66 %, ont dans ce sens un comportement proche de celui des ménages pauvres de la capitale (avec 67 %).

En milieu rural, l'auto-consommation et la consommation de produits reçus constituent l'essentiel de la consommation alimentaire.

Une petite étude menée sur un sous-échantillon de ménages du fichier brut de l'EBC a permis d'obtenir la répartition suivante pour la dépense alimentaire.

Tableau 35: Répartition de la dépense alimentaire

| | |
|-------------------|---------------|
| Tubercules | 27.37 |
| Céréales | 5.43 |
| Légumes | 33.78 |
| Fruits | 1.64 |
| Huiles/laitages | 3.95 |
| Viandes/volailles | |
| /poissons | 10.13 |
| Condiments/divers | 2.55 |
| Boissons | 4.30 |
| Autres | 10.84 |
| Total | 100.00 |

Les trois postes les plus importants sont les féculents (32.80 %), les légumes (33.78 %) et les protéines animales (10.13). Les légumes les plus consommés par les ménages ruraux au Burundi sont les fèves et les haricots, qui s'ils sont riches en protéines végétales sont aussi riches en amidon. On peut également noter que le poste boissons et consommation hors ménage (autres) est dans l'ensemble relativement important (15.14 %).

Il ne faut pas perdre de vue que cette répartition ne concerne que l'estimation de la dépense et qu'une grande partie de cette dépense correspond à une estimation monétaire de l'auto-consommation des ménages ruraux. Ces chiffres sont donc à manipuler avec précaution.

En outre, d'après H. Raymond, à Muramvya (province du centre du pays), en 1987, la consommation calorique moyenne par personne était de 2077 calories pour une valeur de 14570 FBU par personne et par an.

Notons que le calcul du prix moyen de la calorie dépend de trois paramètres:

- les prix moyens des relevés faits sur les marchés
- la valeur calorique établie par les nutritionnistes de la FAO
- la ventilation de la dépense entre les calories bon marché et les calories les plus chères.

On retient donc que pour un ménage de 5.6 personnes, la couverture moyenne des besoins alimentaires correspondait en Janvier 1987 à 81 883 FBU et 103 093FBU en Août 1990.

L'enquête de Bujumbura en 1978 a montré que la dépense alimentaire représentait 48 % de la dépense totale. Dans les quartiers les plus pauvres cette proportion pouvait passer à 62-65 %. L'enquête de 1987 /10, montre que les familles les plus pauvres (40 % plus pauvres) dépensent 58 % de leur revenu pour s'alimenter, alors que les familles moyennes et les plus aisées ne dépensent que 48 % de leur revenu. En milieu rural la proportion de ressources dévolue à l'alimentation atteint 88 %.

L'étude de L. Colvin Philips /10, corrobore les résultats de l'EBC. Elle montre que 64 % de la dépense totale est consacré à l'alimentation et aux boissons dans les ménages à faible revenu, 56 % dans les ménages au revenu moyen et 46 % dans les ménage sau revenu élevé. Dans certains ménages ruraux, la dépense alimentaire peut être proche de 90 % de la dépense totale. En plus, on constate que 30 % de la dépense alimentaire sont consacrés à la consommation de boissons alcoolisées, et cette proportion est similaire pour tous les groupes. Au moment de cette enquête en 1987, l'aliment le plus important en valeur est la viande, suivie du poisson, des bananes et de la pomme de terre. Les patates douces, le sorgho et la colocasse qui sont les aliments principaux en milieu rural sont de bien moindre importance en milieu urbain. Le lait est devenu un luxe.

En 1985, une étude réalisée par P-F. Ndimira /15, a déterminé que le taux de couverture idéal des besoins serait que les protéines apportent 10 % dde l'énergie, les lipides 25 % et les glucides 65 %.

En fixant le poids moyen d'un homme Burundais entre 20 et 39 ans à 55.3 Kg et d'une femme du même âge à 49.6 Kg, on estime les besoins énergétiques à 2080 Kca soit 2270 pour l'homme et 1900 pour la femme.

Pour la période 1975-77, la FAO a estimé les disponibilités alimentaires à 2259 Kcal, ce qui correspondait à une couverture de 108 % des besoins tels qu'estimés ici. En 1982, on a observé une légère baisse du rapport disponibilités/besoins jusqu'à 106 %; qui permet d'estimer cette couverture qui est alors estimée à 2206 Kcal. Une telle "diminution indiquerait une baisse des disponibilités alimentaires moyennes par individu". Il s'avérait donc souhaitable que le niveau des disponibilités se stabilise à environ 2200 Kcal, objectif que c'était fixé le Quatrième Plan Quinquennal de Développement Economique et Social du Burundi.

L'étude montre par ailleurs que les besoins moyens exprimés en protéines serait de 56 g par individu par jour. En 1982, cette moyenne est de 74 g par individu, ce qui donnerait un taux de couverture de 132 %, en 1975-77, cette couverture était de 106 %. Il y aurait donc eu une amélioration de la consommation en protéines.

Par contre les chiffres montraient un déficit net en lipides: l'apport moyen dans l'énergie totale devant être de 25 %, n'était que de 7 %.

L'étude du CURDES /1, prétend estimer qu'au début des années 80, la couverture des besoins étaient de 101.5 % en milieu rural et 101.3 % en milieu urbain.

Malgré ce bilan positif au niveau des moyennes, les données anthropométriques des enfants mettaient en évidence qu'environ 25 % des enfants accusaient une insuffisance de poids par rapport à leur âge et à leur taille. Par ailleurs l'étude signale également que ce bilan apparemment positif au niveau des moyennes cache des disparités régionales et incontestablement familiales, importantes. Ainsi à Ijenda l'une des deux régions étudiées en particulier, l'auteur note que si la couverture des besoins est supérieure à 100 %, 50 % des ménages étudiés étaient en dessous de cette couverture moyenne et que 25 % des familles disposaient pour leur consommation de moins de 70 % de leurs besoins énergétiques. Dans le Mugamba, l'autre région étudiée en particulier, le bilan alimentaire montrait que le niveau de couverture des besoins (100 %) était plus bas que la moyenne nationale.

De même les variations saisonnières du bilan pouvaient être importantes atteignant parfois 40 % de différence selon les régions.

7.2.2. La dépense couvrant les besoins de base non-alimentaire.

Cette dépense comprend les dépenses de santé, scolaires, le logement et l'habitat. Ces dépenses représentent 22 % de la dépense totale à Bujumbura et seulement 9 % de la dépense totale en milieu rural.

Tableau 36: Burundi rural - Répartition des dépenses selon les groupes de pauvreté (en proportion de la dépense annuelle moyenne per capita)

| Groupe de pauvreté | Auto-consom. | Aliment. monétaire | Aliment. totale | Santé | Ecole | Logement | Habit |
|--------------------|--------------|--------------------|-----------------|-------|-------|----------|-------|
| Ensemble | .427 | .302 | .729 | .012 | .011 | .015 | .051 |
| Très pauvre | .593 | .254 | .848 | .012 | .015 | .014 | .043 |
| Pauvre | .534 | .276 | .810 | .012 | .014 | .014 | .047 |
| Moyen | .471 | .292 | .763 | .012 | .012 | .015 | .053 |
| Aisé | .339 | .323 | .662 | .012 | .008 | .016 | .052 |

| Groupe de pauvreté | Transport | Loisir | Dépense agri. totale | Dépense totale |
|--------------------|-----------|--------|----------------------|----------------|
| Ensemble | .020 | .005 | .105 | 29384.31 |
| Très pauvre | .004 | .002 | .038 | 7929.70 |
| Pauvre | .007 | .003 | .058 | 14902.98 |
| Moyen | .012 | .005 | .081 | 27548.37 |
| Aisé | .033 | .007 | .149 | 63134.02 |

4.2.2.1 Santé.

Le tableau 36 pour le milieu rural montre de façon très intéressante que la dépense de santé relative ne varie pas d'un groupe à l'autre; chaque ménage consacrant à peu près le même pourcentage de ses ressources pour couvrir les soins de santé. Cependant, on peut remarquer la faiblesse de cette couverture (à peine plus de 1 % de la dépense totale). Ceci tient certainement à une combinaison de facteurs parmi lesquels le manque de ressources monétaires tient sans doute une place importante. On peut également signaler l'éloignement des centres de santé du fait de la très grande dispersion de l'habitat rural au Burundi.

Tableau 37: Bujumbura - Répartition des dépenses selon les groupes de pauvreté
(en proportion de la dépense annuelle moyenne per capita)

| Groupe de pauvreté | Aliment | | Santé | Ecole | Logemt | Habit | |
|-----------------------|---------|----------------|-------|-------|--------|-------|------|
| | Aliment | Boisson totale | | | | | |
| Ensemble | .498 | .087 | .586 | .021 | .013 | .114 | .075 |
| Très pauvre | .674 | .029 | .703 | .015 | .008 | .128 | .058 |
| Pauvre | .613 | .058 | .672 | .020 | .016 | .122 | .065 |
| Moyen | .530 | .082 | .612 | .024 | .015 | .116 | .075 |
| Aisé | .431 | .104 | .535 | .020 | .011 | .111 | .079 |

| | Transport | Loisir | Tabac | Dépense Totale |
|-------------|-----------|--------|-------|----------------|
| Ensemble | .093 | .008 | .005 | 81678.22 |
| Très pauvre | .042 | .002 | .005 | 20503.90 |
| Pauvre | .046 | .003 | .005 | 40872.08 |
| Moyen | .069 | .006 | .005 | 76963.83 |
| Aisé | .126 | .012 | .004 | 177115.71 |

Une enquête du SNES (Service National des Etudes et Statistiques) en 1980, citée dans Pauvreté et appauvrissement au Burundi/1, donnait comme moyenne mensuelle des dépenses de santé pour les ménages urbains, 650FBU. Si on prend 1980 comme base 100, l'indice général des prix à la consommation des ménages de Bujumbura était de 148.18 en 1985, les dépenses de santé s'élevaient alors à 963.17FBU par ménage par mois, ce qui revenait à une dépense individuelle de 210FBU par personne dans un ménage moyen de 4.57 personnes. L'étude estime donc à 1500FBU par an par personne la dépense de santé pour cette année. Bien qu'il n'y ait pas eu d'estimation pour le milieu rural dans cette étude, elle signale une estimation donnée par des enquêtes statistiques de 1200FBU pour le milieu rural.

En 1990, au prix ajusté, la dépense annuelle moyenne par tête de santé est de 348.08FBU en milieu rural et 1707.85 à Bujumbura. Elle varie de 125.29 pour les ménages ruraux les plus pauvres à 729.77FBU pour les ménages ruraux aisés et de 315.26 à 3490.21FBU respectivement pour les ménages de Bujumbura les plus pauvres et les aisés. L'étude actuelle ne permet pas de conclure à une telle détérioration des dépenses de santé (ou amélioration de l'état de santé) de la population rurale. Il est aussi bien possible que l'une ou l'autre de ces valeurs soit sur ou sous-estimée. La tendance serait peut-être à légère sous-estimation de la part des résultats de l'EBC, car la moyenne obtenue pour le petit échantillon (tiré au hasard parmi les 40 % ménages les plus pauvres enquêtés à l'EBC) de l'opération profil donne, au prix 1992, une dépense en santé de 589.26FBU par personne.

Il ressort cependant, de ces différents chiffres, une grande disparité entre les ménages aussi bien entre le milieu rural et le milieu urbain, représenté par la ville de Bujumbura, qu'entre les ménages pauvres et aisés des deux milieux.

En 1985, on estimait que 61 % de la population habitait dans un rayon de 5 Km, à vol d'oiseau, d'un établissement de santé et 74 % dans un rayon de 6 Km /9. Mais lorsque l'on sait ce que cela peut représenter effectivement dans ce pays de collines parfois très escarpées, il est facile d'imaginer les difficultés d'accès que cela peut constituer pour les ménages enclavés dans les campagnes peu desservies par des transports et des voies publiques adéquats.

7.2.2.2. Morbidité et mortalité.

L'étude sur les familles pauvres enquêtées en 1992 /18, a montré que la morbidité est à un niveau élevé. Les enfants souffrent fréquemment de toux, de rhume ou de catarrhe du nez, de parasites intestinales, de diarrhées et de paludisme. Selon toute évidence les parents ont recours à des traitements traditionnels, bien qu'aucun des ménages enquêtés n'aient déclaré avoir recours pour autant au guérisseur.

Quand les ménages disposent d'une carte de santé (500FBU par an), ce qui est loin d'être la règle générale, cette carte permet les soins au dispensaire et l'acquisition gratuite de médicaments. Toutefois, les ménages se sont plaints des pénuries fréquentes de médicaments dans les dispensaires ruraux.

Parmi les ménages extrêmement pauvres, il est fréquent de rencontrer des personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter la carte de santé. Sur 16 familles enquêtées dans l'opération "profil", 11 n'avaient pas la carte de santé. Parmi celles qui n'ont pas déclaré avoir une carte de santé, 8 familles ont dû effectuer des dépenses à l'hôpital ou au dispensaire dont le montant va de 450 à 20 560FBU. Même ceux qui, à un moment ou à un autre, ont pu bénéficier de la carte de santé, ne peuvent en assurer l'acquisition régulière. Les effets pervers de cette situation provoquant visiblement des dépenses plus importantes que si ces ménages avaient pu faire l'investissement de cette carte en temps voulu. Il est également possible que ces dépenses malgré ou sans la carte reflètent la volonté de ces ménages de fréquenter de préférence les centres de santé tenus par les ONG et les missions religieuses, où la carte n'est pas en vigueur. Il est possible que certains ménages n'achètent pas la carte

parcequ'elle ne leur sert pas dans les centres de santé qu'ils fréquentent.

L'assurance maladie bénéficie en particulier aux salariés du secteur publique et privé dont l'employeur supporte une partie des soins de santé. En Décembre 1989, on estimait que les deux-tiers des salariés de l'administration (70 000 personnes correspondant à 300 000 bénéficiaires y compris les retraités et les étudiants) étaient couverts par l'assurance maladie. La part du salarié dans l'administration revient à une cotisation de 7.5 % de son salaire annuel et 20 % des frais des prestations médicales (les 80 % restant étant à la charge de la mutuelle de la Fonction publique). Les cotisations et les parts supportées par les salariés du secteur publique varient selon le système adopté par l'employeur. Ici la transparence n'étant pas de rigueur, il est plus difficile de déterminer les vraies charges.

Les cultivateurs et les travailleurs du secteur informel ayant du mal à assurer leur couverture médicale, le Gouvernement à instituer le système de la carte d'assurance maladie (dont il est fait mention plus haut) et dont les cotisations s'élèvent à 500FBU pour les agriculteurs ruraux et urbains à "revenu aléatoire"; 1500FBU pour les artisans et petits commerçants et 3000FBU pour les gros commerçants. En principe, les membres de la famille du détenteur de la carte peuvent bénéficier de services de santé gratuits. Mais, il peut arriver que certains soins et médicaments ne soient pas couverts. Il existe aussi un certain nombre de centre médicaux qui font payer les soins et les médicaments aux détenteurs de la carte, ce qui vient d'être illustré plus haut.

7.2.2.3. Dépenses scolaires.

D'une manière générale, la dépense scolaire est relativement faible si l'on considère le nombre élevé d'enfants d'âge scolaire au Burundi.

Comme pour la santé, la dépense scolaire représente à peine 1 % (1.1%) de la dépense totale en milieu rural. Elle est plus faible que la dépense de santé à Bujumbura, 1 % (1.3%) également. En milieu rural, plus un ménage sera aisé et moins la part de son budget consacrée à la scolarisation sera élevée, bien que les différences relatives entre groupes soient très faibles. Par contre à Bujumbura, où encore les différences entre groupes sont faibles, les groupes des ménages pauvres et moyens sont ceux qui visiblement doivent faire le plus d'investissement dans cette rubrique de dépense.

La dépense scolaire moyenne s'élève à 314.84FBu en milieu rural (variant de 118.94 à 517.94FBU) et à 1053.12FBU à Bujumbura (variant de 165.15 à 1978.23FBU). Les variations en chiffres absolus sont bien plus prononcées que la part relative de ces dépenses dans le budget total. Les pauvres de Bujumbura consacrent relativement autant de leur dépense totale à la scolarisation de leurs enfants que ceux du milieu rural. Cela est certainement dû à la fréquentation de l'école publique ou confessionnelle pratiquement gratuite.

On aurait voulu calculer la dépense réelle par enfant, mais les résultats disponibles ne le permettent pas. Mais, on peut avoir une idée un peu plus précise de cette dépense en calculant la dépense scolaire pour les seuls ménages ayant déclaré cette dépense dans l'année. La dépense scolaire moyenne telle que présentée dans le tableau suivant apparaît alors un peu plus élevée que lorsqu'elle est calculée pour l'ensemble des ménages. Elle reste cependant très faible pour les ménages ruraux très pauvres.

Tableau 38: Répartition de la dépense scolaire pour les ménages ayant effectué cette dépense

| | -Rural- | | -Bujumbura- | |
|-------------|------------------|------|------------------|-----|
| | Dépense Effectif | | Dépense Effectif | |
| Ensemble | 481.14 | 1647 | 2445.10 | 432 |
| Très pauvre | 179.73 | 90 | 469.17 | 44 |
| Pauvre | 292.90 | 574 | 1390.56 | 147 |
| Moyen | 510.50 | 686 | 2571.50 | 144 |
| Aisé | 868.46 | 297 | 4751.84 | 97 |

Les dépenses scolaires telles que présentées ici ne prennent en compte que le minerval, les livres et fournitures et autres frais scolaires. Les habits scolaires et le transport figurant dans les rubriques appropriées. Une bonne estimation du coût de la scolarité des enfants pour les ménages devrait prendre en compte les dépenses du fait des enfants dans ces deux rubriques. Ceci n'a pas été possible avec les résultats de ces deux enquêtes.

L'étude du CURDES sur la pauvreté/1, donne un coût annuel moyen de 2950 FBU pour la famille d'un élève du primaire.

Si l'on tient compte de la part dévolue à l'éducation dans le seuil de pauvreté, tel que calculé par le CURDES, il faudrait à un ménage moyen environ 7982FBU par an en moyenne pour couvrir les besoins scolaires. L'EBC montrerait ainsi que peu de ménages au Burundi satisferaient ce besoin, car seuls les ménages aisés de Bujumbura dépassent cette moyenne.

7.2.2.4. La dépense pour le logement.

En milieu rural cette dépense reste faible. La plupart des agriculteurs ruraux ne paient pas de loyer et les dépenses sont le plus souvent dévolues à l'amélioration ou à l'entretien de logements dont les ménages sont propriétaires. Elle représente 1,5 % de l'ensemble de la dépense totale et varie relativement peu entre les groupes.

A Bujumbura, la dépense pour le logement est bien plus considérable. Elle représente 11,4 % de la dépense moyenne totale. Elle varie selon les groupes de 11,1 % pour les ménages aisés à 12,8 % pour les ménages les plus pauvres.

L'information sur le statut d'occupation n'est disponible ni pour le milieu rural ni pour la capitale. Mais, le RGP de 1990 montre que 95,3 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Et grâce au RGP, à l'opération "Profil des familles pauvres" et à l'EBC rurale, on peut avoir des éléments de description des logements des ménages.

Les maisons des ménages ruraux pauvres enquêtés sont le plus souvent en bois et/ou en pisé. Le sol est toujours en terre battue et souvent il n'y a pas de plafond au dessous des toits de feuilles séchées. La plupart des maisons n'ont qu'une seule porte. Les fenêtres lorsqu'il y en a (les cases circulaires n'en ont pas), sont peu nombreuses et n'ont pas de vitres mais des volets en bois. Les latrines, lorsqu'elles existent, sont extérieures et rudimentaires. Certaines maisons ont une petite étable en pisé couverte de feuille ou un petit grenier à grain extérieur aussi. Ces maisons se situent dans des villages dont aucun n'a l'électricité ni l'eau potable. Les femmes puisent l'eau dans le cours d'eau le plus proche. Les maisons sont dispersées sur des collines, entourées d'un enclos, les terrains de culture sont proches sur le penchant des collines ou dans les vallées. Le village possède souvent un petit bar où l'on consomme la bière de banane et la bière industrielle et des petits commerces rudimentaires.

Les maisons des ménages pauvres enquêtés à Bujumbura étaient en bois et terre ou en briques avec des sols de terre battue, des toits de tôles ondulées. Ces maisons de petite dimension avaient aussi peu de fenêtres et des latrines extérieures.

Bien que les quartiers de Bujumbura aient l'électricité, les ménages pauvres enquêtés s'éclairent à la bougie ou avec des bobèches ou des lampes à pétrole. L'approvisionnement en eau potable se fait grâce aux bornes fontaines.

Tableau 39: Caractéristiques nationales des logements (RGP 1990, pourcentage de ménages ayant)

Matériaux de construction

| | | | | | |
|-------|-----------|------|-------------|--------------|------|
| Toit | Béton | .000 | Sol: Ciment | .041 | |
| | Tôles | .249 | | Argile/banco | .005 |
| | Tuiles | .102 | | Terre | .937 |
| | Végétaux | .639 | | Autre/ND | .009 |
| | Autres/ND | .010 | | | |
| Murs: | Dur | .023 | | | |
| | 1/2 dur | .356 | | | |
| | Pisé | .578 | | | |
| | Végétaux | .028 | | | |
| | Autre/ND | .014 | | | |

Aménagements/équipement

Approvisionnement en eau:

| | |
|---------------------|------|
| Robinet intérieur | .007 |
| Robinet extérieur | .020 |
| Borne fontaine | .122 |
| Source aménagée | .478 |
| Source non aménagée | .307 |
| Rivière/lac | .047 |
| Autre/ND | .019 |

Type d'aisance:

| | |
|-----------------------------------|------|
| Toilettes intérieures | .008 |
| Toilettes extérieures privées | .869 |
| Toilettes extérieures collectives | .082 |
| Brousse/ND | .041 |

Eclairage:

| | |
|----------------|------|
| Electricité | .018 |
| Pétrole/mazout | .742 |
| Bois | .219 |
| Autre/ND | .022 |

Energie pour la cuisine:

| | |
|-----------------|------|
| Electricité | .002 |
| Gaz | .001 |
| Pétrole/mazout | .033 |
| Charbon de bois | .041 |
| Tourbe | .001 |
| Bois | .939 |
| Autre/ND | .013 |

7.2.2.5. La dépense pour l'habillement.

La dépense pour l'habillement n'est pas très importante dans les deux milieux. Elle représente 5.1 % de la dépense totale en milieu rural et 7.5 % à Bujumbura.

En moyenne les ménages ruraux dépensent 1504 FBU par an pour habiller une personne. Cette dépense varie beaucoup d'un groupe à l'autre de 344 FBU pour les ménages les plus pauvres à 3267 FBU pour les ménages aisés. Et, à Bujumbura, la moyenne générale est de 6117 FBU par an. D'un groupe à un autre, cette dépense varie de 1183 pour les plus pauvres à 13974 FBU pour les aisés.

Le coût de l'habillement qui ne peut être assuré que monétairement ou par échange a des conséquences assez négatives pour les ménages à faible revenu monétaire. Ainsi plusieurs études, entre autres celles de l'UNICEF sur la condition de la femme et de l'enfant, signalent les mauvaises conditions de santé de certains enfants et adultes pauvres, fréquemment sujets à des toux chroniques ou persistantes. Fréquence également des bronchites et autres maladies pulmonaires. L'une des remarques frappantes à ce propos est le manque de vêtements chauds, souvent le manque de vêtement tout court et de chaussures. Les enfants et les malades ne sont pas assez couverts dans un pays d'altitude moyenne où la température varie le soir avec l'élévation parfois de plusieurs degrés. Le climat humide également des collines hautes des plateaux centraux favorise ce genre de maladies, et ni les habitations ni les habits de certains groupes de la population ne fournissent un abri ou un rempart suffisant contre les intempéries.

7.2.2.6. Les autres dépenses non-alimentaires.

Les autres dépenses non-alimentaires relevées sont celles de transport, de loisirs et de tabac (tabac uniquement pour Bujumbura).

D'après le tableau 36, les dépenses de transport en milieu rural sont très faibles (2 % de la dépense totale annuelle, soit 592 FBU per capita). Pour les groupes des pauvres et des moyens, elles ne reviennent guère à plus de 1.2 % de la dépense totale; alors qu'il s'agit de 3.3 % pour les aisés qui, de temps à autre, se paient des voyages inter-urbains.

Quant à la ville de Bujumbura (cfr tableau 37), la part de la dépense de transport dans la dépense totale va jusqu'à 9 % passant de 4.2 % pour les très pauvres à 12.6 % pour les aisés; cette importance relative étant expliquée par le coût des moyens de transport utilisés en ville: le transport par bus (en commun) ou par taxi.

Enfin, les loisirs, services quasiment consommés par les groupes des Aisés et des Moyens de la ville (à cause de la présence des infrastructures le permettant et des moyens financiers pour s'en acheter) est un fait plutôt rare en milieu rural burundais où la dépense moyenne per capita et par an est estimée à 158 FBU contre 671 FBU à Bujumbura.

CHAPITRE 8. REVUE DES POLITIQUES SOCIALES EN OEUVRE AU BURUNDI ET IMPACT PREVISIBLE.

L'épanouissement harmonieux de la population (spécialement des femmes et des enfants) est la condition et la raison des efforts de développement entrepris par le gouvernement.

Le Gouvernement de Burundi a arrêté des politiques visant la satisfaction des besoins essentiels des populations. On peut citer la politique de la planification familiale et du contrôle démographique, la politique de la santé, de l'éducation nationale et de l'emploi.

La planification familiale ne veut pas dire uniquement, comme beaucoup le croient, la limitation des naissances. Il y a aussi la protection de la mère et de l'enfant, l'amélioration des soins de santé et de l'alimentation, la prévention des maladies, l'assistance aux couples dont l'infécondité est involontaire, l'espacement des naissances, l'assainissement du milieu par l'acquisition d'eau potable, le logement salubre, ... par l'éducation en général et l'éducation sexuelle en particulier, enfin par la création d'un environnement meilleur qui puisse permettre aux familles et à toute la population de se sentir protégée et ainsi d'avoir confiance dans l'action à mener. Une collaboration intersectorielle est donc indispensable pour la réussite de ce programme.

Les Ministères ayant les Affaires Sociales et la Santé Publique dans leurs attributions contribuent à la réussite de ce programme en harmonisant les activités des Centres de Santé et des Centres Socio-Educatifs et en mettant à la disposition de la population le personnel social nécessaire. La mise au point d'une législation favorable à l'amélioration de la santé des travailleurs et des nourrissons ainsi que l'éducation sanitaire et sexuelle des travailleurs des deux sexes incombent au Ministère ayant le Travail et la Formation Professionnelle dans ses attributions.

Le Ministère ayant la Famille et la Protection Féminine dans ses attributions joue un rôle de premier plan spécialement dans la sensibilisation des jeunes et des femmes sur les avantages de ce programme. Les Ministères de l'Education Nationale; de la Jeunesse, des Sports et de la Culture; de l'Information, du Développement Rural, de l'Agriculture et de l'Elevage doivent collaborer à la réussite de ce programme.

La formation des jeunes en particulier dans l'éducation de base (formelle et informelle) doit leur permettre d'adhérer et de participer consciemment à l'effort national de développement économique, social et culturel du Burundi.

Une nutrition inadaptée d'un enfant est à l'origine d'un gaspillage humain et économique important. Face à l'impératif de nourrir toute la population et de façon équilibrée, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage s'est assigné un certain nombre d'objectifs et s'est fixé un certain volume de programmes à réaliser. Ces objectifs et ces programmes sont contenus dans le IVème Plan Quinquennal de développement économique et social.

La politique du secteur agricole telle que préconisée dans ses objectifs tant généraux que spécifiques est exécutée par les services centres du Ministère mais surtout par les institutions régionales. En effet, le Gouvernement a conçu et mis sur pied la structure des SRD (Société Régionale de Développement) ou de projets pour réaliser efficacement les ambitions surtout lorsqu'il faut aboutir à une amélioration harmonieuse des conditions de vie des populations.

A analyser tous les objectifs fixés par le Gouvernement du Burundi, il y a lieu de constater que beaucoup d'actions sont conçues et exécutées pour la survie et le développement de toutes les couches sociales des populations, et partant les groupes-cibles, tels que les enfants et leurs mères y trouvent nécessairement leur compte. Cependant, il apparaît comme pertinent de faire remarquer que les efforts déployés sont insuffisants et qu'il faut bien cibler les actions prioritaires à mener pour réduire la pauvreté.

CHAPITRE 9. CIBLAGE DES ACTIONS A MENER POUR REDUIRE LA PAUVRETE AU BURUNDI.

9.1. INDICATEURS DE CIBLAGE.

L'examen de l'incidence, de la profondeur et de l'inégalité de la pauvreté présente un intérêt en termes de politique socio-économique. En particulier, l'appréhension de la pauvreté selon certains critères (zones géographiques et groupes socio-économiques) peuvent fournir des éléments utiles pour cibler les actions visant à soulager la situation des démunis.

Et, l'efficacité de ces actions implique qu'elles soient ciblées sur le groupe socio-économique pour lequel l'accroissement du revenu aura la plus forte incidence en termes de réduction de la pauvreté.

Dans ce contexte, certains auteurs ont cherché à établir des ordres de priorité en termes de politique économique, en élaborant des règles de ciblage (matérialisés par des indicateurs) en fonction d'hypothèses alternatives:

- Que les ressources injectées sont partagées également selon les divers membres du groupe visé;
- Que les revenus augmentent proportionnellement, hypothèse alternative la plus probable.

Tout d'abord, si l'on suppose que les ressources injectées sont partagées également selon les divers membres du groupe visé, on montre que la recherche d'un objectif d'un P_x minimum au niveau national implique des priorités selon les groupes en fonction des valeurs de $[P_{j,(x-1)}]$. Par exemple, si $x=1$, l'indicateur de ciblage est l'incidence de la pauvreté, P_0 . Mais en fait, dans la réalité, l'hypothèse alternative (les revenus augmentent proportionnellement) est plus probable. Dans ce cas, si l'objectif au niveau national est P_x , le classement du groupe est indiqué $[P_{j,(x-1)} - P_{j,(x)}] / D_j$, D_j représentant la dépense moyenne de ce même groupe j . Cet indicateur mesure l'impact sur la pauvreté du pays d'une augmentation du revenu de la catégorie d'individus en proportion de leur revenu actuel.

Dans l'élaboration des indices de ciblage, nous avons effectivement tenu compte de cette dernière hypothèse, en considérant le seuil de pauvreté fixé à 2/3 de la dépense totale annuelle moyenne par personne.

9.1.1. INDICATEURS DE CIBLAGE POUR LE MILIEU RURAL BURUNDAIS.

Tableau 40: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon les provinces.

| PROVINCES | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|-----------|--------------------------|--------------------------|
| Bubanza | 0.5160 | 0.1405 |
| Bujumbura | 0.5855 | 0.1206 |
| Bururi | 1.0190 | 0.2398 |
| Cankuzo | 0.8582 | 0.2464 |
| Cibitoke | 0.4651 | 0.1072 |
| Gitega | 0.8214 | 0.2224 |
| Karuzi | 2.2769 | 0.5332 |
| Kayanza | 1.1296 | 0.2695 |
| Kirundo | 0.5388 | 0.1165 |
| Makamba | 1.1320 | 0.2808 |
| Muramvya | 0.6501 | 0.1377 |
| Muyinga | 0.7636 | 0.1788 |
| Ngozi | 1.2107 | 0.3044 |
| Rutana | 1.6785 | 0.4309 |
| Ruyigi | 1.0516 | 0.2549 |

Tableau 41: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon le sexe.

| SEXE | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|----------|--------------------------|--------------------------|
| MASCULIN | 0.9087 | 0.2212 |
| FEMININ | 1.0786 | 0.2553 |

Tableau 42: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon la taille de ménage.

| TAILLE DE MENAGE | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 à 3 | 0.2929 | 0.0670 |
| 4 à 5 | 0.7572 | 0.1910 |
| 6 à 7 | 1.3187 | 0.3173 |
| 8 et plus | 1.7054 | 0.4133 |

Tableau 43: Indicateurs de ciblage selon les activités.

| ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 11. V * | 1.2580 | 0.3301 |
| 12. V+E + P * | 0.8797 | 0.1986 |
| 13. R+V * | 1.4107 | 0.3433 |
| 14. R+V+E+P * | 0.7935 | 0.1921 |
| 1. AGRICULTURE | 1.0292 | 0.2516 |
| 2. COMMERCE | 0.0475 | 0.0117 |
| 3. SALARIE PRIVE | 0.5486 | 0.1184 |
| 4. FONCTIONNAIRE | 0.0938 | 0.0107 |
| 5. VENDEUR | 0.1735 | 0.0732 |
| 6. ARTISAN | 0.9046 | 0.1976 |
| 7. SANS OCCUPAT° | 0.5244 | 0.1413 |
| 8. RETRAITE | 0.0000 | 0.0000 |

N.B.: (*) - V : Activité agricole vivrière
 - V+E+P : Activité agricole vivrière + Elevage + Pêche
 - R+V : Activité agricole de rente et vivrière
 - R+V+E+P: Activité agricole de rente et vivrière + Elevage + Pêche

9.1.2. INDICATEURS DE CIBLAGE POUR LA VILLE DE BUJUMBURA.Tableau 44: Indicateurs de ciblage à Bujumbura selon les quartiers.

| QUARTIERS | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. BWIZA-JABE | 0.3438 | 0.0826 |
| 2. BUYENZI | 0.7827 | 0.2231 |
| 3. NYAKABIGA * | 0.0714 | 0.0131 |
| 4. KAMENGE * | 0.5147 | 0.1376 |
| 5. CIBITOKÉ * | 0.5835 | 0.1659 |
| 6. KINAMA | 0.7151 | 0.2100 |
| 7. MUSAGA | 0.2847 | 0.1101 |
| 8. NGAGARA 6-7 * | 0.0050 | 0.0038 |
| 9. QUARTIER HT.ST* | 0.0000 | 0.0000 |

N.B. (*) - KAMENGE : Kamenge et Gasenyi.
 - CIBITOKÉ : Cibitoke et Mutakura.
 - NYAKABIGA : Nyakabiga et Ngagara 1,2,3,4,5.
 - NGAGARA 6-7 : Ngagara 6-7 et Quartiers Asiatique et Industriel.
 - QUARTIER HT.ST.: Rohero 1-2, Mutanga, Kinindo, Kabondo et Kinanira.

Tableau 45: Indicateurs de ciblage à Bujumbura selon le sexe.

| SEXE | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|----------|--------------------------|--------------------------|
| MASCULIN | 0.3191 | 0.0947 |
| FEMININ | 0.4890 | 0.1685 |

Tableau 42: Indicateurs de ciblage à Bujumbura selon la taille de ménage.

| TAILLE DE MENAGE | OBJECTIF P1 EN 100000 | OBJECTIF P2 EN 100000 |
|------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 à 3 | 0.1268 | 0.0302 |
| 4 à 5 | 0.2722 | 0.0741 |
| 6 à 7 | 0.4611 | 0.1237 |
| 8 et plus | 0.6017 | 0.2304 |

9.2. CIBLAGE DES ACTIONS A MENER POUR REDUIRE LA PAUVRETE.

9.2.1. Ciblage des actions prioritaires.

En général, pour parvenir à un mode de développement qui fasse effectivement reculer la pauvreté, il faut ouvrir des possibilités de revenu aux pauvres et leur donner les moyens de participer à la croissance.

Et, le succès d'une telle politique est subordonné à un ciblage rationnel des actions à mener, telles que celles-ci:

- Il faut avant tout que les différentes interventions continuent à encourager le développement rural et surtout le secteur de l'agriculture de rente et de vivrier (cfr tableau 43), et l'emploi urbain. Toutes ces interventions (programmes) devraient être également prioritairement ciblées pour les ménages nombreux ou dont le chef est une femme (cfr tableaux 41, 42, 45 et 46),... Il faut, en outre, mettre en place une infrastructure et créer un environnement qui rendent l'évolution technique accessible aux petits paysans et aux pauvres des villes.
- Ensuite, des mesures expresses doivent être prises pour améliorer la participation des pauvres à la croissance en

leur ouvrant plus largement l'accès au crédit (formule de prêts de groupe par exemple, en espèce, à l'instar des COOPEC, ou en nature -semences sélectionnées, engrais, bétail de race croisée...-) ainsi qu'à l'infrastructure et aux services publics.

- Enfin, dans des régions démunies de ressources, où la pauvreté et la dégradation du milieu naturel sont liés, il faudrait, malgré tout, procéder à des investissements afin de répondre aux besoins de base, d'élever les rendements et de préserver les ressources naturelles.

La stratégie à long terme serait aussi de chercher à améliorer les services sociaux: l'éducation, la santé et la nutrition. Il s'agirait bien là de la façon de s'attaquer directement aux pires conséquences de la pauvreté. En fait, donner aux pauvres accès aux services sociaux exige un engagement ferme, qui doit apparaître dans l'infrastructure et l'organisation des secteurs sociaux et dans la manière dont ils sont financés. Le principal obstacle à l'accès des pauvres aux services de santé et d'éducation est l'absence d'infrastructures, surtout en milieu rural, les avantages dont jouissent les villes à cet égard étant à la fois d'ordre quantitatifs et qualitatifs.

Là-dessus, les stratégies peuvent être étudiées séparément:

La santé:

Il faut tout d'abord rappeler que le Gouvernement du Burundi a adopté officiellement, en 1990, une stratégie globale de renforcement des soins de santé primaires (Centres de santé et médicaments essentiels). Il faut donc appuyer les efforts qui sont faits pour améliorer la qualité des services, promouvoir la participation communautaire, en particulier dans la gestion des services (par une décentralisation administrative et financière) et développer un mode de financement communautaire efficace et équitable, notamment à partir de la Carte d'Assurance Maladie. En outre, il est important de consolider les acquis, notamment en matière de santé par une mobilisation permanente et une éducation pertinente pour la santé.

L'éducation:

Le Programme National d'Action propose d'élaborer une structure institutionnelle stable à tous les niveaux afin de garantir la viabilité des actions à long terme et de soutenir l'application massive de technologies facilement reproductibles par la population bénéficiaire. A cela, il faut ajouter qu'une sensibilisation-animation auprès des populations, par une présence permanente sur place, pourrait s'avérer positive.

Les axes stratégiques du programme peuvent se résumer de la façon suivante:

- Améliorer l'accès, la qualité et l'équité dans l'enseignement.
- Décentraliser la gestion des activités éducatives et adapter l'éducation aux besoins et aux aspirations des enfants, des parents et des communautés.
- Renforcer l'intégration de tous les secteurs dans le domaine de l'éducation de base.
- Soutenir la participation communautaire et la mobilisation sociale.

Réduction de l'analphabétisme:

les principales stratégies dans ce domaine peuvent se résumer ainsi. Il s'agit de planifier des programmes d'alphabétisation faisant appel à des méthodologies innovatrices et peu coûteuses qui doivent intégrer à l'ensemble du système éducatif et au développement économique, social et culturel. Le tout avec la participation de la base et une priorité accordée aux femmes car l'éducation reste la condition essentielle d'amélioration de leur statut. L'éducation des femmes est aussi une nécessité pour rendre plus efficace les stratégies visant à la survie des enfants, la productivité économique, la réduction de la fécondité et l'amélioration des conditions de vie des masses rurales.

9.2.2. Ciblage des régions prioritaires.

Les indicateurs de ciblage produits par province, pour le milieu rural (cfr tableau 40) et par quartier, pour la ville de Bujumbura (cfr tableau 44), nous permettent de procéder au classement suivant quant aux provinces ou quartiers où il faudrait intervenir prioritairement.

D'après ces indicateurs, il ressort bien que, pour s'attaquer rationnellement à la pauvreté au Burundi, il faudrait prioritairement intervenir dans les provinces où l'intensité et l'inégalité de la pauvreté serait efficacement réduite (selon l'ordre ci-dessus).

Classement des provinces rurales par priorité.

| N° D'ORDRE | OBJECTIF: INTENSITE | OBJECTIF: INEGALITE |
|------------|------------------------|------------------------|
| 1 | KARUZI | KARUZI |
| 2 | RUTANA | RUTANA |
| 3 | NGOZI | NGOZI |
| 4 | MAKAMBA | MAKAMBA |
| 5 | KAYANZA | KAYANZA |
| 6 | RUYIGI | RUYIGI |
| 7 | BURURI | CANKUZO |
| 8 | CANKUZO | BURURI |
| 9 | GITEGA | GITEGA |
| 10 | MUYINGA | MUYINGA |
| 11 | MURAMVYA | BUBANZA |
| 12 | BUJUMBURA | MURAMVYA |
| 13 | KIRUNDO | BUJUMBURA |
| 14 | BUBANZA | KIRUNDO |
| 15 | CIBITOKÉ | CIBITOKÉ |

Classement des quartiers de la ville de Bujumbura par priorité.

| N° D'ORDRE | OBJECTIF: INTENSITE | OBJECTIF: INEGALITE |
|------------|------------------------|------------------------|
| 1 | BUYENZI | BUYENZI |
| 2 | KINAMA | KINAMA |
| 3 | CIBITOKÉ * | CIBITOKÉ * |
| 4 | KAMENGE * | KAMENGE * |
| 5 | BWIZA-JABE | MUSAGA |
| 6 | MUSAGA | BWIZA-JABE |
| 7 | NYAKABIGA * | NYAKABIGA * |
| 8 | NGAGARA 6-7 * | NGAGARA 6-7 * |
| 9 | QUARTIER HT.ST * | QUARTIER HT.ST * |

- N.B. (*) - KAMENGE : Kamenge et Gasenyi.
 - CIBITOKÉ : Cibitoke et Mutakura.
 - NYAKABIGA : Nyakabiga et Ngagara 1,2,3,4,5.
 - NGAGARA 6-7 : Ngagara 6-7 et Quartiers
 Asiatique et Industriel.
 - QUARTIER HT.ST.: Rohero 1-2, Mutanga, Kinindo,
 Kabondo et Kinanira.

CONCLUSION.

Du tour d'horizon que l'on vient de faire, deux facteurs importants se dégagent comme déterminants de la pauvreté: la possibilité de trouver une activité génératrice de revenu et la capacité de l'exercer afin d'arriver à satisfaire le minimum vital du bien-être. Lorsque les ménages peuvent mettre à profit leur force de travail et que les membres ont les aptitudes et l'instruction nécessaire et sont en bonne santé, ils sont assurés du minimum vital et la pauvreté disparaît. Quand tel n'est pas le cas et que l'accès aux services sociaux est limité, le niveau de vie tombe à un niveau inacceptable. Celui de beaucoup d'individus, au Burundi, est exposé à diverses formes d'adversité, qui vont de la maladie au manque de ressources naturelles, aux aléas climatiques, etc... S'ils ne sont pas en mesure d'amortir les chocs, des ménages relativement aisés peuvent se trouver précipités dans la pauvreté et ceux qui sont déjà pauvres voir leur pauvreté s'accroître davantage.

Or, en dépit de tout ce qui a été fait jusqu'à présent, le Burundi compte toujours parmi les pays les plus pauvres. Ainsi faudrait-il initier des actions qui tendent à la réduction effective de la pauvreté: des actions qui rehaussent le niveau de revenu des ménages en les accompagnant par la création d'infrastructures sociales. Et cela, en faveur des localités et des groupes d'individus où ces actions auraient plus d'impacts positifs.

Il s'agit bien là d'un travail d'une conjugaison d'efforts de tous les intervenants: le Gouvernement, les ONG, la population bénéficiaire,...

Enfin, ce travail visant à jeter les bases d'une approche d'analyse de la pauvreté au Burundi, le souhait serait que ce genre d'études soient réalisées régulièrement afin de suivre, dans le temps et dans l'espace, l'évolution des conditions de vie (niveau de vie) des ménages et orienter rationnellement les actions à mener dans le sens de la réduction de la pauvreté.

ANNEXE 1 : LISTE DES TABLEAUX.

- Tableau 1 : Répartition des ménages des échantillon selon la résidence.
- Tableau 2 : Caractéristiques des ménages.
- Tableau 3 : Répartition des chefs des ménages ruraux selon l'âge et le sexe.
- Tableau 4 : Répartition des ménages ruraux selon le nombre d'actifs ayant une activité principale.
- Tableau 5 : Répartition des ménages ruraux selon le nombre d'actifs ayant une activité secondaire.
- Tableau 6 : Répartition des ménages ruraux selon l'occupation du chef de ménage.
- Tableau 7 : Répartition des ménages de Bujumbura selon la taille du ménage.
- Tableau 8 : Répartition des ménages de Bujumbura selon l'âge et le sexe du chef de ménage.
- Tableau 9 : Répartition des ménages de Bujumbura selon le nombre d'actifs ayant une activité principale et selon le sexe du chef de ménage.
- Tableau 10: Indicateurs de pauvreté en milieu rural par province.
- Tableau 11: Indicateurs de pauvreté en milieu rural par zone agro-écologique.
- Tableau 12: Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural par province.
- Tableau 13: Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural par zone agro-écologique.
- Tableau 14: Indicateurs de pauvreté en milieu rural selon le sexe du chef de ménage.
- Tableau 15: Indicateurs de pauvreté en milieu rural selon la taille des ménages.
- Tableau 16: Indicateurs de pauvreté en milieu rural selon l'activité du chef de ménage.
- Tableau 17: Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural selon le sexe du chef de ménage.
- Tableau 18: Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural selon la taille des ménages.
- Tableau 19: Indicateurs de pauvreté absolue en milieu rural selon l'activité du chef de ménage.
- Tableau 20: Indicateurs de pauvreté de Bujumbura selon les quartiers.
- Tableau 21: Indicateurs de pauvreté de Bujumbura selon le sexe du chef de ménage.
- Tableau 22: Indicateurs de pauvreté de Bujumbura selon la taille des ménages.

- Tableau 23: Indicateurs de pauvreté absolue de Bujumbura selon les quartiers.
- Tableau 24: Indicateurs de pauvreté absolue de Bujumbura selon le sexe du chef de ménage.
- Tableau 25: Indicateurs de pauvreté absolue de Bujumbura selon la taille des ménages.
- Tableau 26: Burundi rural - Nombre de pièces occupées, superficie, taille moyenne et nombre de ménages selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 27: Bujumbura-Taille moyenne et nombre de ménages selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 28: Burundi rural - Nombre moyen d'actifs dans le ménage selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 29: Bujumbura - Nombre moyen d'actifs dans le ménage selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 30: Burundi rural - revenus monétaire et total selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 31: Burundi rural - salaires et autres biens reçus selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 32: Burundi rural - salaires versés et biens donnés par le ménage selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 33: Bujumbura-Dépenses alimentaires moyennes selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 34: Burundi rural - Dépenses alimentaires moyennes selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 35: Répartition de la dépense alimentaire.
- Tableau 36: Burundi rural - Répartition des dépenses selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 37: Bujumbura - Répartition des dépenses selon les groupes de pauvreté.
- Tableau 38: Répartition de la dépense scolaire pour les ménages ayant effectué cette dépense.
- Tableau 39: Caractéristiques nationales des logements.
- Tableau 40: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon les provinces.
- Tableau 41: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon le sexe du ménage.
- Tableau 42: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon la taille du ménage.
- Tableau 43: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon les activités.
- Tableau 44: Indicateurs de ciblage à Bujumbura selon les quartiers.
- Tableau 45: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon le sexe du chef de ménage.
- Tableau 46: Indicateurs de ciblage en milieu rural selon la taille du ménage.

ANNEXE 3: BIBLIOGRAPHIE.

- (1) J-P. Pabanel et P-C. Nzeyimina. 1987. "Pauvreté et appauvrissement au Burundi, Essai d'évaluation du seuil de pauvreté". CURDES.
- (2) UNICEF-Burundi. 1991. " Femmes et enfants au Burundi, analyse de la situation".
- (3) UNICEF-Burundi. 1988. "Analyse de la situation de la femme et de l'enfant au Burundi".
- (4) "Programme National d'action en faveur de la survie, de la protection et du développement des enfants pour les années 90".
- (5) S. Kidasi, M. Mbazumutima, F-R. Mahieu. 1992. "Le secteur non structuré rural au Burundi, Enquête nationale sur les activités complémentaires à l'activité agricole".
- (6) S. Hunt, W. Bender and S. Devereux. 1991. "The Luanda Household Budget and Nutrition Survey, Six Policy Working Papers". Ministerio do Plano, UNICEF-Luanda, FSG/University of Oxford.
- (7) E. Adelski and N. Rosen. 1991. "Getting and Spending: Household Economy in Rural Burundi". IDA/Institute of Development Anthropology.
- (8) L. Niyungeko. 1984. "Pression démographique et consommation du capital naturel au Burundi". Université du Burundi.
- (9) CEDRE, 1991, "Etude sur la situation sociale dans le cadre du PAS au Burundi"
- (10) L. Colvin Phillips, E. Ndikuryio, 1988, "Bujumbura 1987, a household budget survey".
- (11) CURDES, Laboratoire Logique Paysanne et Pratiques Sociales, 1987, "Pauvreté et appauvrissement au Burundi, Essai d'évaluation du seuil de pauvreté"
- (12) L. Caviezel, P. Fouga, 1989, "L'ajustement structurel, l'emploi et la pauvreté au Burundi".

(13) E. Oti Boateng, K. Ewusi, R. Kambur, A. McKay, "A Poverty Profile for Ghana, 1987-88", SDA Working Paper No. 5, Policy Analysis, the World Bank

(14) P. Glewe, "La répartition des niveaux de vie en République de Côte d'Ivoire en 1985", LSMS, Etude sur la mesure des niveaux de vie, Document de travail No. 29.

(15) P-F. Ndimira, 1985, "Bilans alimentaires et données anthropométriques au Burundi, Analyse de la méthodologie et interprétation", Cours International sur la Science de la Nutrition et de l'Alimentation, Gand.

(16) "Table de composition des repas au Burundi"

(17) A. I. Younis, 1991, "Poverty Analysis of Mogadishu: Identifying Poor and Vulnerable Groups from the 1984/5 Mogadishu Household Budget Survey"

(18) D. Tumilaire et G. Delaine, 1993, "Profils de familles pauvres au Burundi", étude non publiée réalisée pour la Banque Mondiale en Novembre 1992.

(19) J-L. Dubois, D. Blaizeau, 1989, "Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement, Analyser les résultats", Tome III, in Méthodologie, Ministère de la Coopération et du Développement.

(20) H. Raymond, Fev 1993, Rapport de mission auprès de l'ISTEEBU, du 13 Janvier au 4 Février 1993.

(21) The World Bank, 1990, "Making Adjustment Work for the Poor", A World Bank Study.